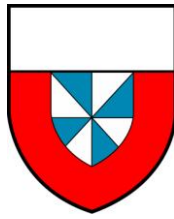


Commune de Cheseaux



Rapport de Gestion 2011



Préavis 17/2012

Table des matières

Chapitre I : Municipalité

- I - 1. Organisation
- I - 2. Autorisations générales
- I - 3. Préavis municipaux

Chapitre II : Administration générale

- II - 1. Administration
- II - 2. Contrôle des habitants
- II - 3. Activités villageoises
- II - 4. Lausanne Région

Chapitre III : Constructions - Urbanisme - Bâtiments

- III - 1. Police des constructions
- III - 2. Urbanisme
- III - 3. Commission d'urbanisme

Chapitre IV : Police - Inspection des viandes - Protection civile - Service du feu

- IV - 1. Police
- IV - 2. Inspection des viandes
- IV - 3. Protection civile
- IV - 4. Service du feu

Chapitre V : Travaux - Forêts - Epuration - Déchets

- V - 1. Travaux
- V - 2. Routes et chemins
- V - 3. Domaines
- V - 4. Forêts
- V - 5. Epuration des eaux - CISTEP
- V - 6. Traitement des déchets - Valorsa

Chapitre VI : Petite Enfance - Oeuvres sociales

- VI - 1. Accueil de la petite enfance
- VI - 2. Commission Enfance - jeunesse
- VI - 3. ARASPE
- VI - 4. AVASAD

Chapitre VII : Etablissement de la Chamberonne

- VII - 1. Organisation générale
- VII - 2. Formation et perfectionnement des maîtres
- VII - 3. Classes primaires
- VII - 4. Classes secondaires
- VII - 5. Effectifs
- VII - 6. Bâtiments scolaires
- VII - 7. PPLS
- VII - 8. Orientation professionnelle
- VII - 9. Bibliothèque scolaire
- VII -10. Services médical et dentaire scolaires

Chapitre I : Municipalité

I - 1 - Organisation

Suite aux élections du printemps 2011, M. François Blanc, démissionnaire, a été remplacé au sein de la Municipalité dès le 1^{er} juillet 2011 par M. Serge Sandoz.

La composition de la Municipalité dès le 1^{er} juillet 2011 est donc la suivante :

SAVARY Louis – Syndic	Administration générale - Relations extérieures - Affaires régionales - Urbanisme
GAY VALLOTTON Michèle	Finances - Œuvres sociales - Petite enfance - Cultes
IMFELD Bernard	Travaux - Voirie - Routes - Epuration des eaux - Traitement des déchets - Cours d'eau - Eclairage public
HÄMMERLI Pierre	Instruction publique - Bâtiments communaux - Forêts et domaines - Cimetière - Sociétés locales - Activités culturelles et sportives
SANDOZ Serge	Sécurité (Police - Pci - Service du feu - Signalisation - Vétérinaires) - Police des constructions - Espaces Publics - Permis d'habiter - Procédés de réclame - Energie

La Municipalité s'est réunie pour 48 séances ordinaires. Elle a également siégé intégralement ou en délégation lors de nombreuses séances de travail supplémentaires en interne, ou avec des citoyens de la commune.

Il convient également d'y ajouter les multiples contacts avec Lausanne Région et ses différentes commissions et groupes de travail, avec le Schéma directeur nord-lausannois (SDNL) et le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), avec les instances cantonales, les communes voisines, les autorités scolaires, les sociétés locales, les partenaires divers, ainsi que de nombreuses représentations ponctuelles.

Ces obligations impliquent pour les membres de la municipalité, à titre personnel ou en groupe, une disponibilité pour nettement plus de 300 événements chaque année.

I - 2 - Autorisations générales

Ces autorisations générales accordées pour la durée de la législature, ont permis à la Municipalité de réduire sensiblement les délais, notamment dans le cadre de procédures de recours, ou d'adjudications pour des montants réduits.

Les autorisations générales en matière financière sont régulièrement annoncées à la Commission des finances et figurent en détail dans les comptes.

I - 3 - Préavis

Pendant l'année 2011, la Municipalité a présenté au Conseil Communal les préavis suivants :

- 78 Addenda au plan général d'affectation (PGA) – Aire d'équipement d'utilité publique (modification de l'affectation d'une partie de la parcelle 43)**
approuvé par le conseil lors de sa séance du 22 février 2011
- 79 Plan directeur localisé Mon-Repos – Plan de quartier Mon Repos**
approuvés par le conseil lors de sa séance du 22 février 2011
- 80 Adhésion au groupement du Triage forestier de la Venoge et autorisation d'établir un contrat de prestations avec ledit groupement**
acceptée par le conseil lors de sa séance du 12 avril 2011
- 81 PPA Le Carroz et aménagement routier pour l'accès à la future déchetterie**
approuvé par le conseil lors de sa séance du 12 avril 2011
- 82 Demande de crédit de construction pour la déchetterie et les aménagements routiers y relatifs**
accordé par le conseil lors de sa séance du 12 avril 2011
- 83 Demande de crédit pour le réaménagement de la route de Genève et la création d'une route d'accès au Grand Pré**
accordé par le conseil lors de sa séance du 17 mai 2011
- 84 Préavis d'intention répondant à la motion de M. François Brélaz du 19 novembre 2010, proposant d'offrir une subvention communale aux jeunes lors de l'achat d'abonnements des transports publics**
accepté par le conseil lors de sa séance du 17 mai 2011
- 85 Réorganisation territoriale de l'Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens (ARASPE) – Modification des statuts**
refus de l'entrée en matière par le conseil lors de sa séance du 28 juin 2011
- 86 Demande de crédits supplémentaires au budget 2010**
accordés par le conseil lors de sa séance du 28 juin 2011
- 87 Rapport de gestion 2010**
adopté par le conseil lors de sa séance du 28 juin 2011
- 88 Comptes 2010**
adoptés par le conseil lors de sa séance du 28 juin 2011
- 89 Demande de crédit complémentaire pour l'aménagement d'une salle de judo au premier étage de la nouvelle salle de gymnastique du Marais du Billet**
accordé par le conseil lors de sa séance du 28 juin 2011
- 90 Demande de crédit complémentaire pour l'aménagement d'un espace cinéraire harmonieux au cimetière de Cheseaux**
accordé par le conseil lors de sa séance du 28 juin 2011

- 01/B Autorisations générales pour la législature 2011-2016**
accordées par le conseil lors de sa séance du 27 septembre 2011
- 02/B Participation de la Commune de Cheseaux à la constitution de la région de protection civile du district de Lausanne**
acceptée par le conseil lors de sa séance du 8 novembre 2011
- 03/B Crédit d'étude pour la réalisation d'un PPA dans le Périmètre E2 Sud – Les Pâquis**
accordé par le conseil lors de sa séance du 27 septembre 2011
- 04/B Crédit d'étude pour la construction d'une garderie**
accordé par le conseil lors de sa séance du 27 septembre 2011
- 05/B Crédit d'étude pour la construction d'une maison des sociétés**
accordé par le conseil lors de sa séance du 27 septembre 2011
- 06/B Demande d'autorisation pour la constitution d'un droit distinct et permanent (DDP) de superficie en faveur de la Société coopérative d'habitation de Lausanne (SCHL) au Grand-Pré Sud, secteur B**
acceptée par le conseil lors de sa séance du 8 novembre 2011
- 08/B Règlement du Conseil d'établissement pour l'établissement scolaire de Prilly et environs**
adopté par le conseil lors de sa séance du 13 décembre 2011
- 09/B Budget 2012**
adopté par le conseil lors de sa séance du 13 décembre 2011
- 10/B Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de cautionnements pour la législature 2011-2016**
accepté par le conseil lors de sa séance du 13 décembre 2011, avec un amendement réduisant le plafond d'emprunts à 30 millions.

Chapitre II : Administration générale

II - 1 - Administration

II - 1-1 Personnel

Au 1^{er} janvier 2011, Mme Fabienne Pilet a augmenté à 70 % son taux d'activité, afin d'une part de pouvoir seconder plus régulièrement le boursier communal, et d'autre part d'assumer dès la rentrée d'août le rôle de maître d'apprentissage.

Dès le 1^{er} juillet 2011, Mme Sandrine Robatel a accepté de réduire son activité communale pour le contrôle des habitants à 30 % et d'étendre son temps de travail pour les assurances sociales à 50%, puisque l'antenne de Cheseaux gère désormais dans ce domaine également les assurés de Boussens et Sullens.

Au 1^{er} août 2011, nous avons engagé M. Damien Villiger, à 80 %, pour occuper le poste nouvellement créé d'urbaniste communal. M. Villiger travaille en étroite collaboration avec M. Savary, Syndic, pour tous les importants dossiers urbanistiques liés à l'évolution du village.

Dès le 15 août 2011, nous avons au sein de l'administration communale une apprentie de commerce, voie Elargie, en la personne de Mlle Leticia Fatta.

Enfin, M. Mermet, agent de police, a donné son congé pour le 31 décembre 2011, et nous a quittés quelques jours avant la fin de l'année.

Ainsi donc, nos effectifs au 31 décembre 2011 étaient les suivants :

- greffe municipal :	M. Patrick Kurzen	100 %
	Mme Fabienne Pilet	30 %
	Mlle Leticia Fatta	Apprentie
- bourse communale :	M. Jean-Jacques Rochat	100 %
	Mme Fabienne Pilet	40 %
- contrôle des habitants :	Mme Marianne Gargano	80 %
	Mme Sandrine Robatel	30 %
- service technique :	M. Gabriel Conus	100 %
- urbanisme :	M. Damien Villiger	80 %
- police municipale :	Sgt-chef Jean-Claude Cosendey	100 %
	Caporal Antoine Simond	100 %

soit 7,6 équivalents plein temps, plus une apprentie

II - 1.2 – Conciergerie

Aucun changement n'est intervenu dans l'effectif de notre personnel de conciergerie, même si l'absence de M. Desarzens suite à un accident nous a conduits à engager pendant 8 mois un remplaçant, M. Meta Ramadani, qui nous a donné pleine satisfaction.

Ainsi donc, nos effectifs à fin 2011 étaient les suivants :

- Collège DLV :	M. Olivier Desarzens	100 %
	Mme Nicole Desazens	50 %
	Mme Candida Purgatorio	70 %
- Salles de gym DLV :	M. Philippe Dutoit	100 %
- Collège de la Plantaz :	Mme Candida Purgatorio	30 %
- Collège Marais du Billet, Maison de commune, Temple :	Mme Corinne Dutoit	75 %
- Salle de gym et locaux techniques Marais du Billet :	M. Jean-Marc Ducret	100 %

soit 5,25 équivalents plein temps

Par ailleurs, le nettoyage courant des locaux de la maison de commune est désormais confié à une entreprise externe, qui intervient une fois par semaine.

II - 1.3 - Organisation

L'essentiel des travaux de réfection de la Maison de commune ont été achevés à fin mai 2011, date à laquelle le personnel de l'Administration communale a pu prendre possession de ses nouveaux locaux.

La Municipalité se plaît à relever une fois de plus le bon fonctionnement de l'administration et particulièrement les excellentes relations de travail avec l'ensemble du personnel.

Il est important de pouvoir compter sur des employés fiables pour soutenir des municipaux toujours plus sollicités.

La Municipalité souhaite une fois de plus adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal, pour son travail et sa collaboration.

II - 2 - Contrôle des habitants

Population

Au 31 décembre 2011, la population de notre localité s'élevait à 3'954 habitants, ce qui représente une augmentation de 59 personnes par rapport à 2010.

Répartition	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
Suisses :	1'204	1'322	286	285	3'097
Etrangers :	365	314	87	91	857
Total :	1'569	1'636	373	376	3'954

Mutations

Au cours de l'année, notre bureau a traité **1'167** mutations dont les principales sont :
357 arrivées – 342 départs – 86 changements d'adresse – 47 séparations et divorces
– 21 naturalisations – 70 mariages – 45 naissances – 9 décès.

Bureau des étrangers

Total des étrangers : **1'046**

Détail :

-	C (établissement)	592
-	B (séjour)	241
-	L (moins d'un an)	9
-	F (admis provisoirement)	1
-	en cours	5
-	G (frontalier)	198

Registre civique

En 2011, le rôle des électeurs a été mis à jour et édité pour des votations fédérales/ cantonales ainsi que pour l'élection du Conseil communal, de la Municipalité, du Conseil des Etats, du Conseil national et du Conseil d'Etat les :

13 février – 13 mars – 15 mai – 4 septembre – 23 octobre – 13 & 27 novembre – 18 décembre.

Nombre moyen d'électeurs suisses inscrits : 2'424

Nombre moyen d'électeurs étrangers : 385

Par ailleurs, nous avons contrôlé 636 signatures relatives à 18 initiatives et référendums cantonaux ou fédéraux.

Recensement des chiens

195 chiens sont enregistrés dans notre commune.

II - 3 - Activités villageoises

Le mouvement Bout de Ficelle organise régulièrement des rencontres inter générationnelles permettant aux jeunes et aux aînés d'échanger leurs connaissances sur divers sujets variés.

Le 6 mars, le Fanny Club a organisé sa seconde marche populaire d'hiver, avec un taux de participation en hausse.



Le VBC Cheseaux, qui avait sauvé sur le parquet sa place en LNA, a choisi volontairement d'être rétrogradé en LNB, afin de repartir sur des bases saines avec une équipe composée en grande partie de juniors du club.

Le 19 avril, les Traîne-Savates ont organisé sous le soleil leur 18^{ème} course populaire avec un nouveau record de participation.



Le 25 avril, la Société de Jeunesse a organisé pour Pâques un concours de décoration d'œufs, ainsi qu'un match aux cartes.

Les 30 avril et 1^{er} mai, ont eu lieu à Cheseaux, les finales suisses M16 de volleyball, remportée par Cheseaux pour la 3^{ème} année consécutive. Peu de temps avant les M18 étaient également devenues championnes suisses à St Gall.

Du 18 au 29 mai a eu lieu au manège St-Georges le traditionnel festival équestre, fréquenté par l'élite des cavaliers romands.

Du 24 mai au 4 juin, une charbonnière a été installée sur le site de Pré Bayon. Elle a permis à nos habitants et à nos classes de découvrir la fabrication de charbon de bois par "cuisson de la meule". Chaque soir, une animation a été assurée par nos diverses sociétés locales. Le dernier samedi, après mise en sacs, le charbon a été vendu au public.

Dans le cadre du 25^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Aubignan, nous avons accueilli nos amis du Vaucluse du 2 au 5 juin 2011. Au programme, réception sur le site de la Charbonnière, excursion à la Vallée de Joux, inauguration officielle de la Maison de commune, et soirée sous cantine.



Le 4 juin, la Maison de commune rénovée a ouvert ses portes aux visiteurs. Dès le 20 juin, notre administration a donc pu à nouveau accueillir la population à la Rte de Lausanne 2.

Dans le cadre du passeport-vacances estival, de nombreux jeunes ont profité des trois activités offertes à Cheseaux, soit : initiation à la spéléo, rencontre avec notre corps de pompiers et promenade à dos d'âne. Nous remercions vivement tous les organisateurs et les bénévoles qui encadrent ces enfants.

L'organisation et l'animation de la fête nationale du 1^{er} août a été assurée par l'amicale des sapeurs-pompiers.

Depuis la rentrée 2011, la commune accorde une subvention aux jeunes désireux de bénéficier d'un abonnement Mobilis. Cette démarche a rencontré un grand succès, puisque plus de 70 % de la population ciblée a souhaité profiter de cette action.

Dès la rentrée d'août 2011, la commune de Cheseaux dispose d'un réfectoire scolaire installé dans le Foyer du sous-sol de la Maison de commune, ainsi que d'une UAPE (unité d'accueil pour écoliers) qui est provisoirement localisée dans une classe disponible du pavillon de la Plantaz.

La Municipalité a reçu en septembre les jeunes citoyens qui atteignaient leur majorité civique dans l'année, puis quelques jours plus tard les nouveaux habitants de la commune.

Du 6 au 10 octobre, a eu lieu dans les serres de la jardinerie Haemmerli une nouvelle édition de l'exposition horticole Flores, qui fêtait ses 50 ans. A cette occasion le service Parcs et jardins de la commune de Cheseaux a remporté le premier prix du public.



Le 16 novembre dernier, le mérite communal 2011 a été remis au jeune Jérémy Jaquier, membre de l'équipe vaudoise championne suisse de football M14.

Les 2 et 3 décembre a eu lieu le traditionnel téléthon organisé par un groupe issu de l'amicale des sapeurs pompiers, avec fabrication et vente de raisinée. Dans le même temps, un marché de Noël des artisans a été organisé à la maison de commune.

Le 10 décembre 2011, une habitante de Cheseaux, Mlle Sophie Rochat, est devenue la première gremaude à participer à la finale suisse du concours Eurovision de la chanson, le plus grand événement télévisuel à l'échelon européen.

Pour le réveillon, la compagnie des Deux masques a proposé un nouveau spectacle policier intitulé "Parfum d'éternité".

De nombreuses autres manifestations, soirées, spectacles et repas de soutien ont également contribué à rendre cette année 2011 très éclectique.

II - 4 - LAUSANNE REGION (communauté de la région lausannoise)

II – 4.1 - Activités 2011

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association, le **Bureau de coordination (BC)**, présidé par Gustave Muheim, en cette année de changement de législature, a remercié tous les municipaux sortants ayant œuvré dans l'une ou l'autre des commissions de Lausanne Région, et a reconstitué, en août, toutes ses commissions.

Il a, de plus, suivi attentivement les travaux des groupes et commissions thématiques de Lausanne Région.

En ce qui concerne le **personnel de Lausanne Région**, le BC a engagé, à 20%, une nouvelle chargée de communication, Silva Müller Devaud. Il a pris acte de la démission de Ariane Rochat au 31 octobre 2011, de Valérie Cuenoud au 31 août 2011, et du départ en congé maternité de Patrizia Darbellay en décembre de cette même année.

Le BC a engagé Irina Sakharova, comme déléguée économique. Celle-ci débutera son travail au sein de notre association le 1^{er} février 2012. Son assistante a été nommée en la personne de Séverine Turin. Elle a débuté son travail à fin novembre 2011.

Le BC a organisé les deux **Assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région.

Lors de la session printanière, tenue au CIGM, le 5 mai, les comptes 2010 ont été adoptés et une présentation de l'évaluation de la prestation DUO 15-18 a été faite aux membres.

Lors de l'Assemblée générale d'automne à Prilly, le 21 septembre, les communes membres, en sus de l'adoption du budget 2012, ont accepté à l'unanimité les demandes d'adhésion des nouvelles communes de Jorat-Menthue, au 1^{er} juillet 2011, et de Servion, au 1^{er} janvier 2012. Lausanne Région se réjouit de pouvoir ainsi augmenter sa population de plus de 2000 habitants.

A cette occasion, les communes membres ont également adopté, à l'unanimité, la proposition de la commission Formation et Emploi des Jeunes, d'initier des cours d'appuis scolaires aux apprentis – APP-APP. Ils ont de plus réélu par acclamation Gustave Muheim à la présidence de l'association régionale pour cette législature.

Le BC a aussi organisé les séances des trois **Secteurs** de Lausanne Région, au cours desquelles, les comptes, le budget et des objets relatifs à chaque secteur, ont été présentés.

II – 4.2 – Département affaires régionales

II – 4.2.1 - Commission Dépendance et Prévention

Membre : Serge Sandoz

La commission Dépendances et Prévention a abordé les sujets suivants :

- Réflexion sur les résultats de l'étude initiée en 2009 sur le sujet "Femmes en marge, un genre à part" afin de pouvoir mettre en place des recommandations dans le but d'offrir à ces femmes précarisées des rattrapages de base, et un lieu d'accueil.
- Initié en 2010 déjà, le projet de **traduction des newsletters** aux parents de Addiction Info Suisse – anciennement ISPA - a été repris par la nouvelle commission.
- Le fonds de prévention a rencontré un vif intérêt, puisque pas moins de neuf manifestations ont sollicité son concours en 2011

II – 4.2.2 - Commission Formation et Emploi des Jeunes

Présidente : Michèle Gay Vallotton.

La commission Formation et Emploi des Jeunes a suivi la mise en œuvre, assurée par Caritas, de son projet-pilote DUO 15-18. Ce projet DUO 15-18 propose un accompagnement bénévole individuel de jeunes âgés en 15 et 18 ans, afin de les amener à rétablir ou à maintenir leur lien social. Trois ans après son démarrage, ce projet-pilote a été évalué au printemps 2011. Il en ressorti qu'une année supplémentaire était nécessaire pour évaluer un nombre plus important de DUOS. Dès lors la commission a reconduit son contrat avec Caritas d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 31.12.2012. L'évaluation finale aura lieu au printemps 2012.

La commission a aussi accompagné et soutenu la création de **ADOSPPRO.CH**. Ce nouvel organisme, créé par les étudiants de Adosjob.ch, propose que toutes les offres de « petits boulots » pour les jeunes soient mises sur leur site, afin qu'ils engagent, rémunèrent, et paient les charges sociales des jeunes, après avoir eu un entretien avec eux. Une communication a eu lieu en novembre 2011, mais ce projet peine à démarrer en raison d'une forte caution demandée par le Service de l'emploi qui assimile cette association à une entreprise de travail temporaire.

A l'instar des régions du Nord vaudois et de la Broye, la commission Formation et Emploi des Jeunes de Lausanne Région a soumis à ses communes membres, lors de l'Assemblée générale d'automne, la demande de financer des cours d'appuis scolaires aux apprentis – **App App-**. C'est ainsi qu'après une large communication en novembre 2011, 30 cours pourront être proposés aux apprentis de la région, dès janvier 2012.

II – 4.2.3 - Commission Pyjama

Depuis 2004, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch. Une restructuration complète de ce site a été discutée en 2011, pour être mise en place en 2012.

Ce service dessert aujourd'hui 80 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Il a accusé, en 2011, une légère baisse de sa fréquentation.

II – 4.2.4 - Commission Activités Sportives

Membre : Pierre Haemmerli

La deuxième édition de la Journée sportive régionale a eu lieu le dimanche 2 octobre 2011, sur 4 pôles dans les communes de Lausanne, Pully, Cugy, Chavannes et St-Sulpice. Les sports ont été présentés par thèmes – Sports de balles, arts martiaux, sports nature et sports aquatiques. Cet événement a rencontré un grand succès en accueillant plus de 5'000 visiteurs, soit environ 1'500 participants de plus que lors de la précédente édition.

Au cours de cette année, le site régional www.guidesportif.ch a été mis à jour. Ce site recense près de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 100 sports. Il a été consulté, cette année, par plus de 88'000 personnes.

La commission a suivi le travail du **Centre Intercommunal de Glace de Malley - CIGM** - par son représentant au sein du Comité directeur du CIGM, M. Raymond Bron, Syndic de Cugy. Parallèlement, une répartition financière du déficit d'exploitation 10-11 de cette infrastructure régionale a été établie à l'intention des communes.

Lausanne Région est représentée par son président, Gustave Muheim, au sein du groupe technique lausannois « Piscine » pour le projet de **Complexe de sports aquatiques**, dans le cadre du projet Métamorphose. La commission est régulièrement tenue au courant de l'avancement de ce dossier par Monsieur Vuilleumier.

II – 4.2.5 - Commission déchets

Cette commission s'est reconstituée et a débuté ses gros travaux à l'automne 2011.

Elle a établi un concept régional, voire cantonal, de taxe au sac « Un sac, une couleur, un prix ». Ce nouveau concept a reçu l'approbation formelle des périmètres Valorsa, Gedrel et de l'usine d'incinération TRIDEL.

Son objectif est, après avoir largement présenté au début 2012 son concept, qu'il puisse être adopté par une large majorité de communes du canton.

II – 4.3 – Département Agglomération

II – 4.3.1 - Agglomération Lausanne-Morges

L'année 2011 a été marquée par les travaux de révision du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges. Le nouveau document de référence (PALM 2012) sera déposé à Berne en juin 2012, afin d'obtenir de nouveaux cofinancements de mesures pour les années 2015-2018.

La communication autour du projet a également été accrue. En lieu et place des deux conférences annuelles organisées principalement à l'attention des exécutifs des communes, Lausanne Région a proposé au COPIL du PALM d'organiser une séance d'information adressée aux conseillers communaux des 28 communes membres du périmètre compact. Cette manifestation s'est tenue le 10 février 2011 au Centre des Congrès de Beaulieu et a rencontré un franc succès.

Etudes finalisées en 2011 dont les résultats ont été intégrés au PALM 2012 :

- Etude des « **Installations Commerciales à Fortes Fréquentations (ICFF)** ». Il s'agit d'une étude menée par le Canton dont l'agglomération fait office de pilote pour tester et ajuster les critères cantonaux concernant l'implantation des ICFF. Lausanne Région a participé au suivi du projet jusqu'à la finalisation de l'étude en juin 2011. L'étude a ensuite été validée par les divers schémas directeurs avant d'être intégrée dans le PALM 2012.
- Poursuite du mandat de « **Mobilité douce**, recensement de places vélos (Monitoring) ». Exigée par la Confédération et cofinancée par Lausanne Région, cette étude vise à recenser le nombre de places vélos sur le territoire du PALM. Cette étude a été achevée en 2011.
- « **Parc, nature et paysage** », étude coordonnée avec le Service des Forêts, de la Faune et de la Nature (SFFN), un bureau mandataire a été chargé d'élaborer la stratégie « Parc Nature et Paysage » du PALM 2012 qui prévoit en parallèle l'élaboration d'une évaluation environnementale stratégique. Dans ce cadre, Lausanne Région participe au groupe de suivi de cette étude. Afin de tester les résultats et les mesures proposées auprès des responsables techniques des communes, un atelier de travail a été organisé à Bussigny le 10 juin 2011. Les résultats de l'étude ont également été intégrés dans le PALM 2012.

D'une façon générale, Lausanne Région poursuit son étroite collaboration avec le bureau du PALM de la manière suivante :

Selon la convention ratifiée avec le Canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM. Cette contribution correspond à un 40% EPT, elle avait été négociée en lieu et place d'une participation financière directe de Lausanne Région.

A ce titre, et en collaboration avec le chef de projet du PALM, il s'est notamment agi de:

- Préparer les Comités de Pilotage (COPIL) du PALM qui se sont réunis à six reprises en 2011 ainsi que les groupes techniques qui précèdent les COPILs.
- Participer à différents groupes de travail, notamment sur la communication du PALM ou le projet des axes forts (Réseau-t)
- Participer et animer les stands du PALM lors des marchés du Schéma Directeur du Nord lausannois (SDNL) qui s'est tenu à la Blécherette le 9 septembre et du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL), le 11 et 12 novembre 2011 au Polydôme de l'EPFL.
- Participer à l'élaboration du budget du fonctionnement du bureau du PALM ainsi qu'aux études transversales.
- Gérer la comptabilité, les paiements et le suivi de la facturation pour le compte du bureau du PALM.

II - 4.3.2 – Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE)

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des schémas directeurs ou des communes selon la LADE. En 2011, sur un total de 27 préavis, 8 ont été rédigés pour un soutien financier concernant des projets de développement territorial, total obtenu des prêts et aides à fonds perdu Fr. 160'920.- Cette activité est partagée avec le département de promotion économique, qui s'occupe principalement des demandes de préavis en matière de tourisme et développement économique.

II - 4.3.3 – Commission Transports

En novembre 2011, la commission Transports a livré les résultats de la campagne de comptages de trafic TI-TC 2010. Organisée depuis 1975 par Lausanne Région, les données récoltées par cette étude représentent une source d'informations importante pour les communes, le canton et les entreprises de transports publics.

Menée en partenariat avec Région Morges et le service de la Mobilité qui ont également participé financièrement à cette étude, l'étude inclut également les chiffres des CFF, du Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), des transports publics de la région lausannoise (TL), des MBC et des cars postaux.

La commission a également finalisé la création du site internet www.lausanneparkingsrelais.ch. Ce site, qui remplace l'édition papier du guide, est également pourvu d'une fonction de recherche d'itinéraires qui combinent les transports individuels avec les transports publics. Il oriente le visiteur occasionnel vers le P+R le plus proche de son lieu d'arrivée et l'incite à utiliser les transports publics pour les derniers kilomètres à parcourir.

II – 4.3.4 – Commission financement régional

Membre : Michèle Gay Vallotton.

Dans le cadre des activités du secrétariat général, la commission Financement régional a été réactivée.

L'objectif de cette commission est de clarifier et proposer les postes liés aux charges des villes centres, dans le cadre de la péréquation intercommunale. La commission s'est réunie à deux reprises en 2011. L'analyse en cours a déjà pu mettre en évidence certaines charges liées aux villes centres.

II – 4.4 – Département Promotion économique

II – 4.4.1 – Guichet entreprises

72 entreprises (en création ou en développement) ont fait appel à ces services pour des aides directes. Elles sont actives dans des domaines très variés : hautes technologies - services à domicile - activités récréatives, culturelles et sportives. 8 d'entre-elles sont des entreprises exogènes.

De plus, 15 demandes ont été analysées puis redirigées vers des partenaires spécialistes de la thématique concernées.

La commission a été informée tout au long des séances des activités du département Promotion économique.

II – 4.4.2 – Canton de Vaud

Dans le cadre de la LADE (Loi sur l'appui au développement économique), 25 demandes de soutien financier (aides à fonds perdus) ont été adressées au département promotion économique. 16 d'entre elles ont fait l'objet d'un préavis qui ont été acceptés par le Département de l'économie.

II - 4.4.3 - Trophées PERL (Prix Entreprendre Région Lausanne)

Seize dossiers ont fait acte de candidature à l'édition 2011 des Trophées PERL. Au terme de l'étude des dossiers par le Jury présidé par M. le Syndic Daniel Brélaz, les 3 prix principaux ont récompensé :

- Le premier prix de Fr. 50'000.- à eSmart technologies, Ecublens pour le développement d'une prise intelligente calculant la consommation d'électricité dans les foyers et entreprises,
- Le deuxième prix de Fr. 20'000.- à MindMaze, Ecublens pour le développement d'un outil de simulation « portable » permettant aux patients de mieux appréhender la rééducation après un AVC,
- Le troisième prix de Fr. 10'000.- à HGuitare, Lausanne pour le développement d'une plateforme Internet d'apprentissage de la guitare.

II – 4.5 - Conclusion

Les travaux ont été rendus possibles grâce aux 82 représentants politiques des secteurs et des techniciens sollicités (selon les sujets traités), qui se sont réunis à l'occasion de 98 séances.

Comme le met en évidence le contenu de ce rapport, l'année 2011 a été pour Lausanne Région marquée par la poursuite, la consolidation et le lancement de nouveaux projets, malgré le changement de législature et la constitution des commissions avec les nouveaux Conseillers municipaux.

Si la mise en œuvre de la LADE a engendré un travail opérationnel supplémentaire pour les départements agglomération et promotion économique, elle a permis à Lausanne Région, au travers de sa stratégie, de renforcer sa place au sein du paysage cantonal.

Malgré le départ de deux personnes, et la maternité d'une troisième, Lausanne Région a pu assurer son rôle de plateforme de coordination. Lausanne Région s'attache à mettre en réseau et communiquer les informations entre différents partenaires. Sur plusieurs thématiques, notre association est considérée comme un acteur incontournable auprès des instances publiques, privées et institutionnelles.

II – 4.6 – Communes membres

Lausanne Région est composée actuellement de 29 communes membres. Etant constituée de manière volontaire, et non pour percevoir une subvention fédérale, le nombre des communes membres peut varier. Ces communes sont organisées en 3 secteurs. Ils constituent la base même de l'association, lieu de discussion des exécutifs. Chaque secteur délègue ses représentants dans les différentes commissions, peut demander qu'un objet soit traité, qu'une commission soit créée.

Secteur Ouest :

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix

Secteur Nord :

Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jorat Menthue, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Poliez-Pittet et Romanel-sur-Lausanne

Notre représentant aux séances du secteur Nord est M. le Syndic Louis Savary.

Secteur Est :

Belmont-sur-Lausanne, Epalinges, Lutry, Mézières, Montpreveyres, Paudex, Pully, Savigny et Servion

Un conseiller municipal de Lausanne représente la ville-centre au sein de chacun des trois secteurs.

Chapitre III : Constructions – Urbanisme – Bâtiments

III - 1 - Police des constructions

III - 1.1 - Permis de construire délivrés en 2011

Un seul immeuble s'est vu attribuer un permis de construire en 2011.

Par ailleurs, plusieurs constructions de minime importance ont été autorisées avec dispense d'enquête, ceci en application de l'art. 111 de la loi sur l'aménagement du territoire (LATC)

III - 1.2 - Commission des constructions et de salubrité

Cette commission ne s'est pas réunie en 2011. Le permis d'habiter accordé résultait d'une visite 2010 qui nécessitait un complément d'aménagement.

III - 2 – Urbanisme

III - 2.1 - Le Carroz

Le Plan partiel d'affectation (PPA) Le Carroz a été accepté par le Conseil communal le 12 avril 2011. Il a également été avalisé par le Conseil d'Etat. Par conséquent, la mise à l'enquête pour la construction d'une déchetterie intercommunale regroupant les communes de Cheseaux, Bournens et Sullens a pu avoir lieu comme prévu.

La construction de la déchetterie a pu débuter au cours du second semestre 2011, et sa mise en exploitation est prévue pour février 2012.

III - 2.2 - Nonceret – La Croix

Les études préliminaires d'aménagement du secteur ont pu être présentées aux propriétaires et à la population au printemps 2011. La consultation publique a eu lieu du 15 mars au 14 avril et une séance d'information publique s'est tenue le 23 mars 2011.

Les modifications apportées suite aux observations ont été présentées au Service du Développement Territorial le 27 septembre. Le préavis de ce service nous est parvenu le 22 novembre 2011.

Le principe de séparation du projet en deux zones distinctes, le secteur Nord (Nonceret) et le secteur Sud (Pâquis) a été formellement accepté par l'Etat. Cela a conduit à l'adoption par le Conseil communal le 27 septembre 2011 du crédit d'étude du PPA (Plan partiel d'affectation) du Périmètre e2 Sud – Les Pâquis.

Cependant un certain nombre de points de désaccord subsistaient pour le secteur nord, principalement quant à la densité des constructions, ainsi qu'à la mixité (part des surfaces de plancher disponibles qui doivent être consacrées à de l'activité compatible avec la zone).

Les tractations avec les propriétaires, les services de l'Etat, ainsi qu'avec le SDNL (Schéma directeur nord-lausannois) ont continué, et leur finalisation est espérée pour le printemps 2012.

Par conséquent, le syndicat d'améliorations foncières n'a pas encore été constitué.

III – 2.3 - Centre du village

Le projet de réaménagement routier au centre de la localité a été affiné en concertation tout d'abord avec les mandataires, puis par le biais de séances communes ou individualisées avec les divers propriétaires riverains.

L'ouverture d'une ligne de transports publics reliant Renens-Gare à Cugy a été confirmée. Elle devrait intervenir à fin 2012. Ce nouvel élément a nécessité une réévaluation du projet, incluant l'étude de circulation des bus de et vers la place de la Gare.

La Municipalité, les mandataires et les propriétaires se sont rencontrés à de réitérées reprises pour aller de l'avant dans ce projet important. Une demande d'accord de principe concernant les aménagements réalisés et le principe d'une servitude de passage public à pied à inscrire en faveur de la commune sera prochainement transmise aux propriétaires concernés. La mise à l'enquête de l'autorisation de construire pour les réaménagements prévus est planifiée en automne 2012.

Par ailleurs d'importantes discussions ont également débuté quant à l'avenir à moyen terme de la place de la Gare. A ce jour, aucune option définitive n'a été prise dans ce dossier.

III - 2.4 - Maison de commune

Les travaux de transformation du collège du Centre en bâtiment administratif ont débuté en février 2010. La nouvelle maison de commune a pu être mise en service au début du mois de juin 2011.



III - 2.5 - Nouveaux bâtiments communaux

La modification d'affectation de la totalité de la parcelle 43 en zone d'utilité publique a été soumise au Conseil communal le 22 février 2011. Cette modification a été ratifiée par le Conseil d'Etat en décembre 2011.

Le concours d'architecture visant à la réalisation d'un centre de vie infantine (garderie et locaux d'accueil parascolaire) et d'un bâtiment multifonctionnel a eu lieu au printemps 2011. La population a pu prendre connaissance des différents projets présentés à cette occasion lors de l'exposition publique organisée en juin 2011 à la Maison de commune, et notamment du projet lauréat proposé par le bureau d'architectes lausannois Tardin et Pittet. Les crédits d'étude pour la construction de ces deux bâtiments ont été acceptés par le Conseil communal le 27 septembre 2011.

Une commission de construction a été initiée, au sein de laquelle la Municipalité est régulièrement représentée par Mme Gay Vallotton et MM Savary et Haemmerli.

L'objectif visé est une mise à l'enquête publique de ces deux bâtiments au mois de mars 2012, permettant la démolition des bâtiments existants à partir de l'été 2012.

III - 2.6 - Derrière la Ville

Le Conseil communal avait accepté au début de l'année 2009 un projet de réaménagement global de l'espace public et sportif de Derrière la Ville.

Suite à l'opposition d'un propriétaire riverain, la Cour de droit d'administratif et public (CDAP) a rendu un jugement qui, même s'il n'est pas réellement défavorable en globalité, rend néanmoins difficile la réalisation du complexe prévu, en raison essentiellement des contraintes liées aux horaires d'exploitation.

Dès lors, la Municipalité va plancher sur un nouveau projet, situé dans le secteur de Sorécot (terrain de football) et présentera probablement en 2012 un nouveau préavis annulant celui de 2009.

Nous regrettons vivement que les utilisateurs potentiels du skate-park et des terrains de beach-volley soient ainsi privés pendant encore un temps certain des installations qu'ils espéraient.

III - 2.7 - Secteur Grand-Pré Sud

Le DDP (Droit distinct et permanent de superficie) en faveur de la Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL), en vue de la construction d'appartements à loyer modéré et protégés, a été accepté par le Conseil communal le 8 novembre 2011. Il a pu donc être signé devant notaire le 7 décembre 2011.

La réalisation des logements fait l'objet d'une procédure de sélection de mandataires, conduites par la SCHL. Un groupe d'appréciation, dans lequel interviennent MM. Savary et Villiger, a été nommé pour désigner un lauréat en juin 2012.

Il conviendra donc avant la prise de possession de ce DDP par la SCHL de procéder au déplacement des jardins familiaux, dans le secteur Sud (Pâquis) du périmètre e2 Nonceret-La Croix.

La construction de l'EMS Primeroche, quant à elle, devrait débuter courant 2012.

III - 2.8 - Secteur Grand-Pré - La Cuessière

L'étude préliminaire du PPA la Cuessière a été présentée aux propriétaires en février 2011. Suite aux observations, l'étude a été modifiée et adressée le 5 juillet 2011 au Service du développement territorial pour accord préliminaire. Ce document d'accord préliminaire ne nous est parvenu que le 3 février 2012.

III - 2.9 - Secteur Mon Repos

Le Plan de quartier et le Plan directeur localisé Mon-Repos ont été acceptés par le Conseil communal le 22 février 2011. Ils ont fait l'objet d'une approbation du Conseil d'Etat et sont donc légalisés.

III - 2.10 - Secteur Châtelard

Afin de permettre aux entreprises du secteur du Châtelard de se développer et à la commune d'accueillir de nouvelles entreprises, un accord cadre portant sur l'extension de la zone d'activité a été signé en mars 2011 entre le Département de l'économie, le SDNL et la commune. Cet accord demande entre autres que la commune ait la maîtrise foncière de la parcelle d'extension et affecte cette parcelle en zone d'activité au moyen d'un PPA.

Dans le courant de l'année, des tractations ont eu lieu avec les propriétaires pour l'acquisition de la parcelle 582. Celles-ci ont abouti par la signature d'une promesse d'achat et de vente le 7 novembre 2011.

Un préavis pour la ratification de la promesse de vente et d'achat et le crédit d'étude pour la phase préliminaire du PPA sera présenté au conseil communal de février 2012.

III – 3 – Commission consultative d'urbanisme

La commission consultative a siégé le 9 mars 2011 pour prendre connaissance de l'évolution des dossiers en cours.

Les membres désignés par la Municipalité pour la législature 2011-2016 sont :

Bercioux Armand, Ditesheim Patrick, Girard Jean-Paul, Grandjean Philippe, Gygax Jean-Marc, Hofstetter David, Joyet Emile, Maillefer Pierre-André

Chapitre IV : Police - Inspection des viandes - Protection civile - Service du feu

IV - 1 - Police

Dans le présent rapport, les nombres entre parenthèses représentent les statistiques 2010.

IV - 1.1 - Effectifs

L'effectif du poste se composait pour l'année 2011 de trois personnes, soit, le sergent-chef Jean-Claude Cosendey dès le 1^{er} janvier 1988, le caporal Antoine Simond depuis le 1^{er} avril 2004 et le caporal Bertrand Mermet dès le 1^{er} janvier 2008.



IV - 1.2 - Emploi du temps

Le travail administratif incombant au service de police est toujours très conséquent.

Durant l'année écoulée, le service de police a été assuré aussi bien de jour que de nuit. Parmi les tâches principales, relevons : patrouilles de surveillance générale ou contrôles divers, manifestations, service de parcage et régularisation du trafic, surveillance des passages pour piétons (principalement aux entrées et sorties des classes, en fonction des disponibilités du service), convois funèbres, fermeture des établissements publics et contrôle du stationnement.

Il a été procédé à quelque 280 interventions (320) (certaines avec la collaboration de la gendarmerie) pour différentes affaires : scandales à domicile ou sur la voie publique, bagarres, bruit, feux, chiens errants ou animaux domestiques divaguant hors enclos, récupération de gibier ou animaux trouvés périssables, accidents de circulation ou du travail, personnes recherchées, dommages à la propriété et vandalisme, vols, cambriolages, racket, stupéfiants, alarmes diverses, véhicules sans plaque abandonnés sur la voie publique, travailleurs clandestins, problèmes de voisinages, levées de corps et tentatives de suicide, aide à des personnes en détresse, exécutions forcées d'expulsion, conduites et transports divers pour les différents services communaux y compris Municipalité et Conseil communal, divers contrôles ou vérifications à la demande d'autres corps de police, réparation de la signalisation lumineuse lors de défectuosité.

La signalisation routière (entretien, réparation, modification, marquage) les comptages de trafic, la police des cimetières, le contrôle des patentes, des prix, des bulletins d'hôtels et des permissions, l'encaissement de différentes taxes cantonales, l'affichage et les procédés de réclame, le registre des commerçants de même que les objets perdus ou trouvés ont également occupé le service à de nombreuses reprises en 2011.

Sur l'ensemble de l'année, les agents ont effectué en tout 92 heures (142) supplémentaires principalement pour des services de circulation et de parcage lors de différentes manifestations ainsi que pour diverses interventions de nuit ou le week-end. De plus, à plusieurs reprises, il a été fait appel aux membres du SDIS de Cheseaux pour des services de parcage lors de certaines manifestations soit au total : 48 heures (44).

IV - 1.3 - Amendes

Bien que le mot d'ordre dans la commune soit toujours la prévention, 256 contraventions (154) ont été infligées selon la procédure des amendes d'ordre. 23 rapports de dénonciations (23) ont été transmis à la préfecture et au tribunal des mineurs.

La commission de police a dû statuer à 31 reprises (51) pour des sentences municipales.

IV - 1.4 - Divers

En 2011, 38 plaintes pénales pour vols simple et dommages à la propriété (59) ont été enregistrées par le service (la plupart pour des délits commis hors localité). Environ 125 rapports (110) ont été établis à l'intention de la Préfecture, de différents départements cantonaux, de la Justice de Paix, et des communes, pour des naturalisations, renseignements divers, affaires de police des étrangers, mises sous tutelle, patentes, recherches de lieu de séjour, etc. Il a également été procédé à 404 notifications (403) pour les offices des poursuites lausannoises et 3 mandats préfectoraux (3) ont été traités ou mis à exécution.

IV - 1.5 - Signalisation routière

En ce qui concerne l'entretien, comme chaque année divers signaux détériorés ont été remplacés et une partie du marquage a été refaite.

Une borne, 2 balises et 4 poteaux de signalisation ont été endommagés par des automobilistes lors d'accidents de circulation. Dans les 7 cas, les auteurs des dégâts ne se sont pas annoncés et n'ont pas été identifiés.

IV - 1.6 - Eclairage public

Celui-ci est généralement contrôlé lors des patrouilles nocturnes. En cas de défectuosité, une note est adressée au technicien communal.

IV - 1.7 - Contrôle des denrées alimentaires

Le laboratoire cantonal transmet régulièrement ses procès-verbaux d'inspections qui sont effectuées dans les divers établissements publics, commerces de détail, salons de coiffures et manifestations diverses. Ces rapports sont remis à l'administration concernée.

IV - 1.8 - Inhumations, cimetière

11 personnes (17) sont décédées durant l'année. 4 inhumations de corps (4) et 7 inhumations cinéraires. Une inhumation cinéraire (2) a eu lieu au cimetière et 2 au jardin du souvenir (5). 4 personnes (6) ont été inhumées dans une autre commune ou à l'étranger.

IV - 1.9 - Formation continue

Trois journées ont été consacrées à des cours donnés par l'association des Chefs de polices municipales vaudoises et la police cantonale (tirs / interventions / modifications de la LCR, de la police du commerce et du BPA).

IV - 1.10 - Accidents

En 2011, 27 constats d'accident de circulation (29) ont été établis par la gendarmerie vaudoise sur le territoire de notre commune, impliquant des voitures, camions, motos, cyclomoteurs et cycles. 13 personnes ont été légèrement blessées (12) et 3 grièvement (1). La majorité de ces accidents ont eu lieu sur des routes cantonales et dans les giratoires situés aux entrées de la localité.

IV - 1.11 - Rapport d'activité de la police de Cheseaux

1. ARRESTATIONS / IDENTIFICATIONS

2011 2010

- a) arrestations diverses (*personnes recherchées ou disparues*)
- b) auteurs identifiés et RLS (*recherches du lieu de séjour*)

2	5
4	7

2. INTERVENTIONS

- a) accidents de circulation (*avec ou sans constat gdm*)
- b) bagarres / ivresses / scandales (*voie publique*)
- c) problèmes voisinage
- d) surveillances spéciales
- e) contrôles circulation
- f) patrouilles diurnes nocturnes
- g) services manifestations
- h) service circulation pour travaux
- i) gibier ou animaux trouvés périssables
- j) exécutions forcées d'expulsion
- k) autres affaires (*v. rapp pour détails*)

27	29
11	18
14	22
17	21
38	42
243	238
87	68
4	5
12	22
2	0
125	110

3. DENONCIATION

- a) PV / rapport de circulation
- b) amendes d'ordre
- c) autres dénonciations

3	2
256	154
31	51

4. REQUISITIONS RECUES

- a) Préfecture
- b) Autorités judiciaires
- c) Municipalité
- d) Office des poursuites
- e) Commission d'impôts
- f) Autres services administratifs
- g) Affichage officiel (*enquêtes diverses / votations / informations etc*)
- h) Affichage divers (*sociétés / manifestations etc*)

21	16
6	7
20	23
404	403
11	9
39	33
47	55
64	61

5. RAPPORTS / ENQUETES

- a) plaintes / rapports de constats
- b) plaintes / vols véhicules
- c) rapports véhicules / objets trouvés ou perdus
- d) rapports renseignements divers
- e) rapports renseignements naturalisations
- f) rapports renseignements Municipalité
- g) procédés de réclame

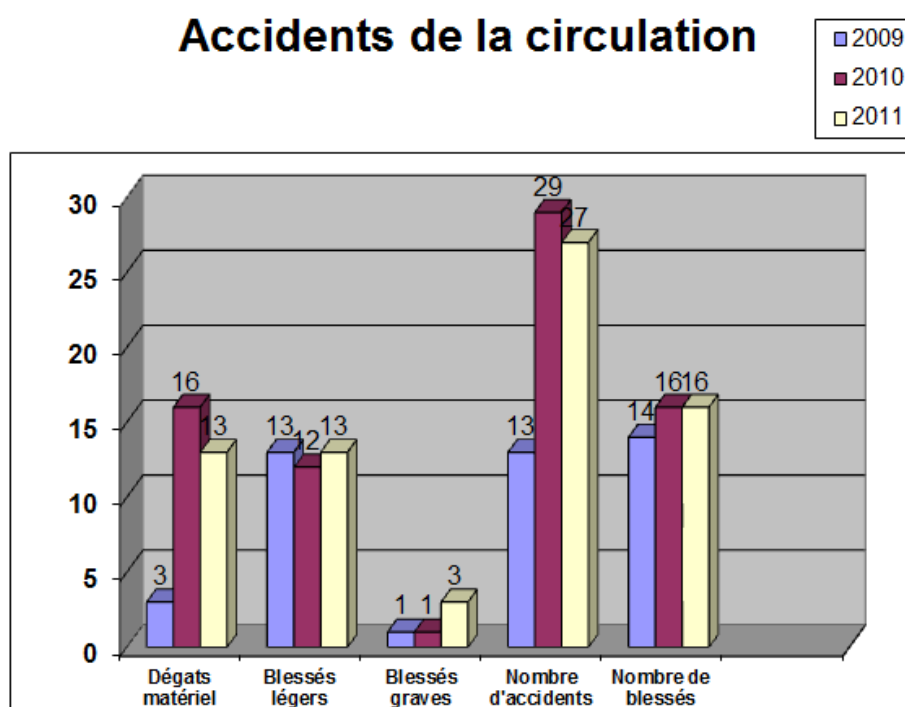
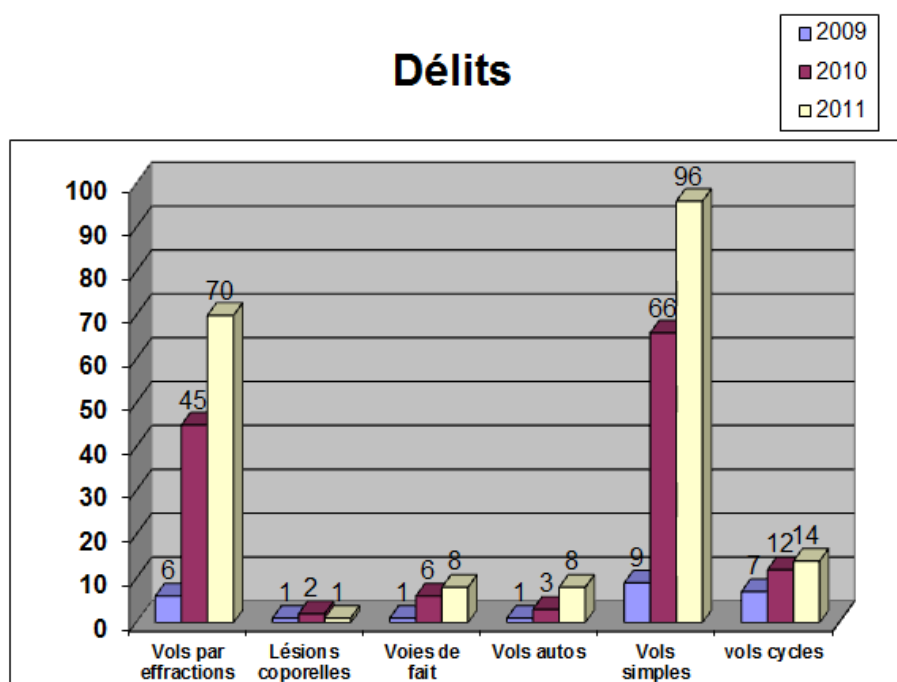
42	59
8	15
23	17
23	27
15	13
10	15
4	6

enregistrement décès

11	17
----	----

IV - 1.12 - Délits et accidents

Statistiques des délits et accidents répertoriés sur le territoire de la commune de Cheseaux durant l'année 2011 ainsi qu'en 2010 et 2009 pour comparaison.



IV - 2 - Inspection des viandes

IV - 2.1 - Généralités

Le contrôle des viandes a été remis à la commune de Cheseaux depuis 1991 sous la responsabilité d'un vétérinaire nommé par la commune. Celui-ci est chargé du contrôle des viandes au sein de l'établissement Bell SA, division Romandie, tout en ayant le statut d'employé communal.

Il doit veiller principalement à la protection de la santé publique en faisant respecter les prescriptions fédérales et cantonales en la matière et en appliquant les dispositions relatives au contrôle des abattoirs et de la police sanitaire, ainsi qu'à la protection des animaux et des consommateurs.

Dès le début de l'année 2006, les contrôleurs des viandes non vétérinaires sont également employés de la commune, selon les nouvelles directives fédérales et cantonales en la matière.

IV - 2.2 - Activités quotidiennes

Supervision de la réception des animaux, du déchargement du bétail de boucherie, du nettoyage et de la désinfection des véhicules de transport, du contrôle des animaux avant abattage pour vérifier leur état général, et déterminer s'ils sont sains ou au contraire s'ils présentent des blessures ou des symptômes de maladie.

L'abattage se déroule dans un établissement dont l'infrastructure et les installations sont prévues pour une grande quantité journalière. Les opérations se répartissent sur plusieurs postes de travail : étourdissement, saignée, échaudage, flambage, habillage, éviscération, contrôle (examen visuel, incision, palpation et décision), contrôle des viandes, décision concernant l'aval à la consommation, pesage et stockage.

Les sous-produits animaux sont éliminés après leur séparation en trois catégories. Un contrat a été passé avec une entreprise d'élimination suisse-allemande, qui se charge du recyclage (incinération, valorisation).

Les viandes entrant ensuite dans les ateliers de découpe doivent provenir d'un animal qui a fait l'objet d'une inspection et a été jugé propre à la consommation.

A préciser que l'entreprise Bell SA remplit les normes UE, ce qui implique que le vétérinaire (ayant un statut de vétérinaire fédéral d'exportation) doit veiller à ce que l'établissement remplisse les conditions garantissant le maintien de ce statut.

IV - 2.3 - Abattages	2011	2010	2009
Gros bétail :	17'891	15'955	18'940
Veaux :	10'266	11'041	10'830
Chevaux :	170	191	192
Porcs :	97'584	99'905	82'930
Moutons :	10'649	11'950	12'238
Impropres à la consommation :	172	167	262
Abattage sanitaire :	0	1	1

IV - 3 - Protection civile

IV – 3.1 Généralités

En 2011, Cheseaux faisait encore partie de la Pci Lausanne Nord, qui comprenait également les communes de Prilly, Le Mont, Epalinges, Romanel, Jouxens, Morrens et Cugy. Aucun citoyen de Cheseaux ne fait partie de l'Etat-major.

IV - 3.2 – Activités

IV-3.2.1 - Instruction

Aucune instruction n'a été donnée cette année. 2011 ayant été une étape de transition entre les régions de Lausanne-Ville, Ouest-Lausanne et Gros-de-Vaud.

IV-3.2.2 – Essais d'alarme

Les essais d'alarmes n'ont pas révélé de problèmes particuliers.

IV-3.2.3 – Plan Canicule

Le plan canicule n'a pas été activé en 2011 malgré des températures limites. Ce plan, sous la direction du préfet de l'Ouest Lausannois a été maintenu par le groupe technique, dont Lausanne-Nord fait partie.

IV-3.2.4 – Engagement et Ravitaillement

- Fête de la musique à Prilly
- Gymnaestrada

IV-3.2.5 - Contrôle d'abris

Des contrôles ont été effectués sur les communes de Romanel, Prilly, et Cheseaux. Il s'agissait principalement de renseignements techniques sur des transformations futures.

IV-3.2.6 – Départs

Le commandant Desarzens a fait valoir son droit à la retraite à fin 2011 après avoir œuvré durant 15 ans à la tête de la région Lausanne- Nord.

IV-3.2.7 – Avenir

La convention pour la constitution de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lausanne District, comprenant les commune du district de Lausanne, a été adopté par le Conseil communal lors de la séance du ??? . Comme celle-ci n'a pas encore été adoptée par la commune de Lausanne une convention provisoire a été établie avec Lausanne-Ville qui interviendra en cas de nécessité dans les communes rattachées à Lausanne-périphérie.

En attendant la finalisation, et dans tous les cas, les trois districts qui nous entourent sont à même d'intervenir en cas de nécessité sur l'ex-région Lausanne-Nord.

IV - 4 - Service du Feu



Dès 2010, notre service du feu est regroupé avec ceux de Romanel et du Mont, sous l'appellation SDIS La Mèbre.

IV - 4.1 - Effectif du SDIS La Mèbre

L'effectif global est le suivant :

Site	Cheseaux	Romanel	Le Mont
Officiers :	8	6	8
Sous-officiers supérieurs :	3	1	1
Sous- officiers :	5	4	7
Appointés :	5	1	0
Sapeurs :	17	22	40
Recrues :	9	6	5
Total	47	40	61

Le SDIS est complété par une section de JSP (jeunes sapeurs) comprenant 20 jeunes de 8 à 18 ans, entourés de moniteurs provenant des 3 sites.

Durant l'année le SDIS a enregistré dans son effectif 23 arrivées et 28 départs; les départs sont pour la plupart dus à des déménagements ou des raisons professionnelles.

IV - 4.2 - Composition de l'état-major

Commandant :	Maj. Bernard Borgeaud
Quartier-maître :	Lt. Nicolas Petit
Chef du site du Mont :	Cap. Christophe Corbaz
Chef du site de Cheseaux :	Cap. Thierry Auberson
Chef du site de Romanel :	Cap. Jean-Luc Blanchard
Responsable de l'instruction :	Plt. Charles Gujer
Responsable ARI :	Plt. Christophe Rauschert
Responsable matériel :	Plt. Thierry Chapuis

IV - 4.3 - Formation – exercices communaux

De nombreux exercices ont été organisés sur chacun des sites, que ce soit pour les officiers et sous-officiers, les porteurs. Les recrues, le détachement de premier secours (DPS), le détachement d'appui (DAP), les jeunes sapeurs, etc...

Un total de 91 soirées a été consacré à ces exercices.

Les thèmes de l'instruction sont : le nouveau règlement « aide à l'intervention », les dangers électriques, les sauvetages, les moyens d'extinction, les échelles, le matériel dans les véhicules.

Pour la première fois l'exercice final a été organisé avec l'ensemble du SDIS sur le territoire de la commune de Cheseaux avec une présentation de l'ensemble de nos moyens au nombreux public présent ce jour-là.

IV - 4.4 - Formation – cours cantonaux

Comme chaque année, afin de poursuivre leur formation et de parfaire leurs connaissances, plusieurs sapeurs sont allés suivre divers cours cantonaux. En 2011, cela représente pour l'ensemble du SIDS un total de 1'615 heures de cours.

IV - 4.5 - Commission du feu

La commission s'est réunie à quatre reprises, pour le rapport annuel du SDIS, les modifications du cahier des charges, l'acquisition des véhicules et le budget 2012.

IV - 4.6 - Interventions du corps de Cheseaux

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Feux :	18	22	19
Alarme automatiques :	29	32	19
Inondations :	28	26	19
Sauvetages :	8	3	3
Assistance sanitaire	1		
Appels officier de service :	11	3	5
Divers :	<u>1</u>	<u>5</u>	<u>12</u>
	96	91	77

IV - 4.7 - Manifestations

Notre SDIS a été régulièrement représenté aux assemblées de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers et au Groupement des Jeunes Sapeurs-pompiers.

Le SDIS a organisé le rapport administratif des commandants du district sur le site de Romanel et la journée technique des commandants du district sur le site de Cheseaux.

Un film sur les éléments naturels a été tourné par l'ECA avec la participation du SDIS.

Autres manifestations :

Fête nationale du 1^{er} août, course des Traine-Savates, charbonnière, course à travers Romanel, manifestation à la salle de Prazqueron.

IV - 4.8 - J.S.P.

Trois JSP ont passé brillamment leurs flammes 3 lors d'un examen cantonal.

IV - 4.9 - Véhicules

Le 13.10.2011 un nouveau véhicule tonne-pompe 2000 l d'une valeur Frs 500'000.00 a été mis à disposition du SDIS la Mèbre pour le site du Mont-sur-Lausanne par l'ECA.

Les communes ont aussi acquis un véhicule Skoda yéti pour l'officier de service en remplacement du Toyota Hilux datant de plus de 20 ans qui a eu de gros problèmes mécaniques en début d'année, ce qui aurait occasionné des frais disproportionnés par rapport à l'ancienneté du véhicule



Enfin les communes ont aussi saisi l'opportunité d'acquérir deux anciens véhicules de la PCi correspondant parfaitement à nos besoins et à un coût très raisonnable, afin de remplacer deux véhicules de transport d'hommes arrivant en bout de course.

Chapitre V : Travaux - Routes - Epuration - Déchets - Forêts

Domaines

V - 1 - Travaux

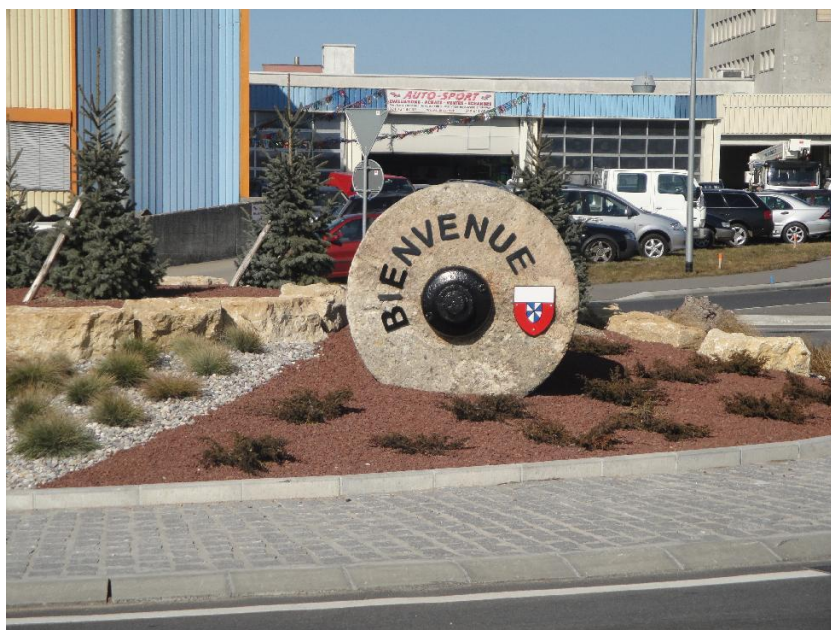
L'équipe en place, sous la conduite de M. Bourqui, chef de voirie, a eu un cahier des charges bien rempli, tant les travaux confiés sont nombreux et divers. De nombreuses tâches supplémentaires viennent régulièrement alourdir un emploi du temps déjà chargé.

En vue de l'ouverture imminente de la déchetterie intercommunale du Carroz, nous avons engagé un nouvel employé à 100 %, avec effet au 1^{er} décembre 2011, en la personne de M. Simon Veuillez.

Nos effectifs étaient donc les suivants à fin 2011 :

- Chef de voirie :	M. Eric Bourqui	100 %
- Adjoint du chef :	M. Antonio Domingues	100 %
- Employés :	M. Philippe Bodergat	100 %
	M. Philippe Corday	100 %
	M. David Morand	100 %
	M. Marc Oppliger	100 %
	M. Martinho Pires Dias	100 %
	M. Simon Veuillez	100 %
- Apprenti	M. Dimitri Gindre	

Soit 8 employés à plein temps et un apprenti.



Le tableau ci-dessous relate la part du temps de travail consacrée à chacune des tâches principales.

Tâches	2011	2010	2009
- Terrains de football, gazons	4,50 %	3,31 %	4,20 %
- Parcs et cimetière	22,23 %	24,23 %	19,51 %
- Forêts / fauchage	1,20 %	1,03 %	2,67 %
- Forêts / exploitation	3,26 %	3,86 %	6,75 %
- Ruisseaux	0,39 %	5,01 %	2,97 %
- Grilles et sacs de routes, collecteurs	1,49 %	0,84 %	0,58 %
- Routes / chemins balayage	10,92 %	9,79 %	11,62 %
- Routes / chemins réparation	10,23 %	7,07 %	11,39 %
- Routes / chemins fauchage	3,92 %	3,44 %	4,48 %
- Eclairage public	0,28 %	0,22 %	0,80 %
- Neige	4,11 %	11,93 %	7,97 %
- Véhicules et machines	4,06 %	4,64 %	3,19 %
- Voirie divers	24,88 %	21,05 %	20,57 %
- Ecoles et Sociétés	2,52 %	2,01 %	1,91 %
- Décharge	1,23 %	1,57 %	1,39 %

V - 2 - Routes et chemins

Tous les quinze jours environ, un grand balayage est effectué avec la participation d'une entreprise extérieure (sauf les chemins agricoles), ce qui a représenté 20 interventions en 2011 (période hivernale exclue).

Les autres tâches courantes ont été l'entretien et le balayage des chemins agricoles et forestiers (balayage après les travaux des champs, ramassage des feuilles et des branches dans les rigoles et déversoirs, gravillonnage pour réfection sommaire des chemins).

Outre les travaux habituels, il faut relever entre autres :

- Réaménagement du cimetière, dallage
- Aménagements du local voirie (lift) et de la mezzanine des locaux pompiers
- Réfection de trottoir et pose d'enrobé, rte d'Yverdon et ch. des Pâquis
- Nettoyage de ruisseaux
- Aide au déménagement de l'administration communale
- Charbonnière
- Florès

V - 3 - Domaines

Surface totale du territoire : **458 ha**

Zone agricole : 255 ha

Surface forestière : 62 ha

Propriétés communales mises à disposition de l'agriculture : 11 ha

Surface forestière exploitable propriété de la commune : 28 ha

V - 4 - Forêts

V - 4.1 - Généralités

Le plan de gestion des forêts communales a été révisé en 2001. La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 28 ha (hectares). Quant à la possibilité annuelle de coupe, elle est fixée à 185 mt³ (m³ tige) pour permettre l'équilibre dans la répartition des classes d'âge. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives les labels "FSC" (Forest Stewardship Council, no 1253) et "PEFC" (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet de forêts protectrice 2008-2011

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Chamberonne sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. La gestion du projet et l'organisation des travaux ainsi que la vente des bois sont assumés par le Garde forestier du Triage.

V - 4.2 - Organisation du Triage forestier intercommunal de la Venoge

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Triage forestier intercommunal de la Venoge. A partir de 2012 il se nommera Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, avec le statut juridique d'une association de droit public.

Membres : 15 communes

Président du comité : M. Jean-Claude Glardon, Municipal à Bussigny

Membres du comité : M. Pierre Haemmerli, Municipal Cheseaux

M. Christian Maeder, Municipal d'Ecublens

Président de l'assemblée : M. Stéphane Rezso, Municipal de Crissier

Garde forestier : M. Laurent Robert

Secrétaire : Mme Eliane Paley

L'assemblée ordinaire du Triage intercommunal pour les comptes et la gestion a eu lieu le 30 mars 2011 à Mex.

La deuxième assemblée ordinaire du Triage intercommunal consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 31 août 2011 à Villars-ste-Croix.

Le 23 novembre l'assemblée a approuvé tous les contrats de gestion qui lient les communes au Groupement.

V - 4.3 - Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt de même que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert en collaboration avec M. Pierre Haemmerli, municipal. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux forestiers ont été exécutés en partie par une entreprise forestière assujettie aux directives de la "solution de branche forestière" (normes en matière de sécurité du travail). Les travaux de sylviculture simple sont exécutés par le personnel du service de voirie.

V - 4.4 - Travaux entrepris durant l'année

Plantations, fauchage

Sylviculture et fauchage (19'800 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Aussi dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres nous procédons chaque 5 an à une sélection des tiges. .

Exploitations forestières normales (224 m³)

Durant cet exercice nous sommes intervenus dans les secteurs forestiers suivants:

- Vieux Refuge, sous forme d'éclaircie pour améliorer la qualité du peuplement restant; épicéas
- En Plamont, sous forme d'éclaircie pour améliorer la qualité du peuplement restant et faciliter le rajeunissement naturel; hêtres, épicéas.

Exploitations forestières forcées (chablis) (47 m³)

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Garde forestier procède à une inspection officielle sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité des infrastructures.

V - 5 - Epuration des eaux

V - 5.1 – Activités de la CISTEP

Le principal fait marquant en 2011 pour le personnel de la STEP est la vacance longue durée de trois postes d'encadrement (adjoint technique, sous-chef d'usine et contremaître de maintenance), suite à deux départs et à une absence maladie. Toutes les tâches assurées par ces collaborateurs (gestion, suivi, piquet, planification, assistance à l'exploitation et à la maintenance, organisation, encadrement, etc.) ont été reportées sur les autres cadres, entraînant d'importantes surcharges de travail.

Les précipitations atmosphériques annuelles cumulées ont atteint 853 mm, en diminution de -11% par rapport aux 957 mm de 2010. Les 123 jours de pluie de 2011 n'ont pas été très régulièrement répartis tout au long de l'année, contrairement aux 145 jours de pluie de 2010. La simple moyenne des millimètres mesurés par jour de pluie augmente de 6.6 mm en 2010 à 6.9 mm, et est comparable aux 6.8 mm de 2009. L'année 2011 fut marquée, comme 2009, par des périodes de sécheresse marquée en octobre et novembre notamment, ce qui n'a pas facilité l'exploitation de la STEP, particulièrement au niveau de la production et de l'extraction des boues biologiques.

Un blocage dans l'extraction des boues du décanteur secondaire côté Lausanne a nécessité la vidange complète de ce bassin et le curage des matières minérales qui y étaient déposées. Ce décanteur a donc été arrêté du 26 au 29 octobre, limitant de moitié la capacité du traitement biologique de la STEP, et n'a retrouvé un fonctionnement normal sur le plan biologique que plusieurs jours plus tard.



Afin d'éviter une succession trop fréquente de suroxygénation et de sous-oxygénation dans les bassins par une meilleure régulation de l'apport en oxygène dans le traitement biologique, le programme informatique des soufflantes a été modifié en avril 2011.

En décembre, un analyseur de phosphate en continu a été mis en service sur le trajet des eaux usées issues de la décantation primaire et dirigées vers le traitement biologique. Une fois que l'appareil sera normé grâce à des mesures répétitives et fiables, il permettra un dosage du chlorure ferrique plus précis et répondant mieux aux besoins en réactifs chimiques, variables en cours de journée et selon la météorologie.

V - 5.2 - Résultats du traitement des eaux

Les débits 2011 sont similaires à ceux de 2009. Ainsi, 89% (87% en 2010) des volumes d'eaux traités mécaniquement ont pu être épurés biologiquement ou chimiquement.

La teneur moyenne en phosphore total de l'effluent en sortie des traitements biologique et physico-chimique se situe à 0,72 mgP/l (0,60).

V - 5.3 - Consommation et Coût moyen

Pour Cheseaux la quantité consommée est de 411'329 m³, y compris les abattoirs. (453'334). Globalement, la charge nette par mètre cube d'eau consommée s'élève pour 2011 à 0,59933, plus TVA. (Fr. 0,61309)

V - 5.4 - Détritus traités

		2011	2010	2009
Vidange fosses septiques et bacs étanches	t	382	379	382
Sciure, copeaux, poussières de ponçage	t	18	18	55
Graisse de restaurants	t	4'093	3'307	3'435
Dépotages liquides et boueux	t	1'073	903	765
Sable capté par le dessableur	t	220	203	325
Détritus interceptés aux grilles	t	577	555	717
Résidus de vidange de sacs de route	t	520	593	384

V - 5.5 - Production d'énergie

L'énergie des fumées, récupérée dans la chaudière à vapeur, permet d'alimenter le réseau de chauffage à distance (CAD) du sud-ouest lausannois, lequel est par ailleurs relié aux usines de Pierre-de-Plan et TRIDEL par l'intermédiaire d'un échangeur situé sous la place Centrale.

L'énergie livrée au CAD par la STEP atteint le 5,0 % (4,4) de l'énergie totale de ce réseau.

V - 5.6 – Visites

Durant l'année 2011, la station d'épuration a reçu 1'331 (1491) visiteurs, répartis en 61 (118) groupes, comme suit:

- 3 groupes universitaires
- 1 association professionnelle
- 56 groupes écoles primaires et secondaires
- 1 groupe divers, amicales, etc.

Enfin, 53 classes lausannoises (81) ont participé aux visites guidées de la STEP. Les animatrices spécialement formées ont ainsi sensibilisé la jeunesse lausannoise à l'utilisation rationnelle de l'eau et aux importants moyens humains et techniques à engager pour la meilleure protection de l'environnement possible.

V - 6 - Déchets

V - 6.1 - Situation générale

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de presque 180'000 habitants. Monsieur Bernard Imfeld représente le district de Lausanne au Conseil d'administration de Valorsa.

Ces 101 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Au centre de tri de Penthaz, Valorsa traite toutes les matières revalorisables : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique quotidienne entre le balai des camions-poubelles avec leur benne se transférant sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération. Les déchets incinérables encombrants sont re-triés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre en train Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE, textiles, ils font aussi partie de la palette des déchets traités, Valorsa assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

Parallèlement, Valorsa offre un réel service de proximité pour les entreprises de la région en acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent d'utiliser au mieux la logistique ferroviaire, le site de tri à Penthaz et Tridel SA.

Les tonnages de déchets incinérables (ordures ménagères et encombrants) sont relativement stables en 2011, comme précédemment ce qui est la marque d'une augmentation globale du recyclage dans les ménages. Cependant des progrès restent à faire, si la moyenne du périmètre est bonne (47,7%), les taux de recyclage des communes varient de 32% à 70%.

Le Service-conseils de Valorsa pour les Communes du périmètre a fait une série d'analyses de déchetterie ou de gestion globale des déchets communaux. Ces discussions permettent des échanges fructueux entre les acteurs communaux et les acteurs de la revalorisation, comme Valorsa. Entre information courante, communication à la population et analyse détaillée, toute une gamme de services est à disposition des actionnaires qui en font de plus en plus largement usage.

Les chiffres ci-après représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

V - 6.2 - Statistiques Valorsa

Déchets collectés	2011	2010	2009
Ordures ménagères	38'508 tonnes	37'627 tonnes	37'292 tonnes
Déchets encombrants	2'608 tonnes	2'607 tonnes	3'064 tonnes
Déchets ménagers spéciaux	247 tonnes	211 tonnes	127 tonnes
Papier	4'590 tonnes	4'446 tonnes	4'562 tonnes
Verre	4'895 tonnes	4'733 tonnes	4'703 tonnes
Compost	2'285 tonnes	1'946 tonnes	1'866 tonnes
Déchets industriels	18'899 tonnes	15'135 tonnes	Nc
Boues d'épuration	5'732 tonnes	5'577 tonnes	Nc
OREA – appareils électriques	479 tonnes	402 tonnes	406 tonnes

V - 6.3 - Statistiques communales

Déchets collectés dans la commune	2011	2010	2009
Ordures ménagères	780,6 t	754.1 t	733.4 t
Déchets compostables	328,9 t	329.7 t	351.8 t
Verre	175,5 t	164.8 t	178.3 t
Alu-fer blanc	3,7 t	3,2 t	3,0 t
Pet	11,4 t	11.1 t	12.3 t
Textiles	14,1 t	11.5 t	13,8 t
Objets encombrants	144,5 t	139.1 t	141,4 t
Papier-carton	252,7 t	232.6 t	229,0 t
Métaux	8,2 t	7,5 t	7,2 t
Huiles	1'860 l	2'250 l	2'002 l
Capsules Nespresso	3,0 t	1,9 t	1,8 t
Déchets ménagers spéciaux	2,2 t	2,8 t	2,6 t
OREA	0,3 t	0,5 t	0,8 t

Chapitre VI : Petite enfance - Oeuvres sociales

VI - 1 – Accueil de la petite enfance

VI – 1.1 - Réseau AJENOL

VI - 1.1.1 – Généralités

Le réseau AJENOL (Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois), créé conformément à la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006 (LAJE) est une association au sens des articles 60 et suivants du Code Civil.

Il comprend les communes de Bournens, Boussens, Jouxens-Mézery, Cheseaux-sur-Lausanne, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Sullens.

Chaque commune a un représentant au comité, composé de ce fait de 7 municipaux avec voix délibérative et de 3 membres issus des structures avec voix consultative.

L'année 2011 a également coïncidé avec le changement de législature, ce qui a conduit au renouvellement du Comité directeur (cinq nouveaux Conseillers municipaux sur les sept membres) et de l'Assemblée générale composée de 17 délégué-e-s issus des différents Conseils communaux ou généraux des sept communes membres. La commune de Cheseaux est représentée à l'Assemblée générale par 3 délégué-e-s désigné-e-s par le Conseil communal.

Depuis juillet 2011, Mme Gay Vallotton est présidente du Comité directeur.

Les trois structures d'accueil de Cheseaux, soit l'accueil familial de jour, la garderie la Galipette et l'UAPE, sont reconnues par le réseau, ce qui leur donne droit à recevoir les subventions de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

VI - 1.1.2 – Activités

L'AJENOL a tenu deux assemblées générales, l'une le 14 juin et l'autre le 17 novembre 2011.

Durant l'année, une nouvelle structure a vu le jour dans le réseau. En effet, notre commune a créé à la rentrée scolaire 2011 une Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE). Cette structure d'accueil propose 12 places pour les écoliers du CIN 1.

De leur côté, la commune de Prilly et la Fondation des Acacias ont modifié l'affectation de la garderie de la Fourmi Bleue pour la transformer en UAPE. Cette nouvelle structure propose un total de 24 places pour les élèves du CIN 1 & 2.

Une convention a également été signée avec l'association familiale de Jouxens-Mézery pour son jardin d'enfants « Le Petit Navire », qui officie comme structure d'accueil d'urgence pour les enfants domiciliés dans le réseau.

Pour ce qui est de la politique tarifaire, dont le réseau a la compétence selon la LAJE, nous avons procédé à un ajustement des tarifs fondé sur les coûts effectifs des structures tels qu'ils ressortent des comptes 2010.

Ces augmentations ont été votées par l'Assemblée générale du 17 novembre 2011, avec effet au 1^{er} février 2012. Il a également été décidé de porter le salaire horaire des accueillantes en milieu familial à Frs 5.50 par enfant, au lieu de Frs 5.00, à partir du 1^{er} janvier 2012.

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE, le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux « Rencontres des réseaux » et a participé à l'enquête cantonale relative à l'auto-évaluation sur la taille optimale des réseaux.

Dans le cadre du plan de développement de l'offre faite aux familles, plusieurs projets sont en cours ou à l'étude dans les communes du réseau pour accroître le nombre de places d'accueil, notamment celles dédiées aux bébés et aux trotteurs en crèche-garderie, ainsi qu'aux écoliers en structures d'accueil parascolaire.

VI - 1.2 - Accueil familial de jour

VI - 1.2.1 – Mission

La structure de coordination de Cheseaux-Bournens-Boussens et Sullens a pour mission d'organiser l'accueil familial de jour de ces quatre communes conformément à la LAJE.

Ce service aux familles constitue un des trois volets de l'accueil de jour, en parallèle avec l'accueil collectif préscolaire (garderie) et l'accueil collectif parascolaire (UAPE). Il offre aux enfants un accueil dans un cadre familial.

La structure de coordination collabore étroitement avec le Service de protection de la jeunesse (SPJ) et le réseau AJENOL.

Les dispositions légales permettent à une accueillante en milieu familial (AMF) de garder jusqu'à 5 enfants (en comptant les siens) en même temps chez elle, à temps partiel ou à temps complet. Cette activité offre la possibilité d'ouvrir sa famille à d'autre(s) enfant(s) et de rencontrer d'autre(s) parent(s).

VI – 1.2.2 – Situation des AMF et des placements en 2011

Les communes de Bournens, Boussens, Cheseaux, Romanel et Sullens sont constituées en association pour exercer en commun les tâches liées à la gestion financière de l'accueil familial. La bourse de Cheseaux est notamment chargée des tâches liées aux salaires des AMF.

	Cheseaux	Bournens	Boussens	Romanel	Sullens	TOTAL
<u>ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)</u>						
AMF au 1er janvier 2011	22	0	0	16	2	40
Nouvelles AMF en 2011	2	0	1	2	0	5
Nb maximal d'AMF en fonction durant l'année 2011	24	0	1	18	2	45
AMF, refus d'autorisation provisoire	0	0	0	0	0	0
AMF ayant démissionné en 2011	2	0	0	2	0	4
AMF au 31 décembre 2011	22	0	1	16	2	41
<u>ENFANTS</u>						
Enfants accueillis au 1er janvier 2011	106	3	9	76	15	209
Nouvelles demandes de placement en 2011	91	6	14	56	14	181
Demandes en attente d'un placement à fin 2011	23	6	4	15	6	54
Nb maximal d'enfants accueillis durant l'année 2011	174	3	19	117	23	336
Enfants sortis en 2011	58	1	7	31	5	102
Enfants accueillis au 31 décembre 2011	116	2	12	86	18	234

Parmi les demandes de placement non résolues, certaines ont été annulées par les parents placeurs, ayant trouvé eux-mêmes une autre solution d'accueil pour leurs enfants.

VI - 1.2.3 - Tâches de la coordinatrice

Le travail de la coordinatrice comporte principalement les points suivants :

- Etablir un préavis à l'intention de la Municipalité sur les demandes d'autorisation provisoire des candidates à l'accueil familial de jour et sur les autorisations définitives au bout de 18 mois d'activité.
- Organiser les placements chez les accueillantes en milieu familial en tenant compte des besoins spécifiques de chacun.
- Visiter régulièrement les accueillantes en milieu familial (au moins une à deux fois par année).
- Participer aux diverses réunions des coordinatrices du Canton de Vaud avec le SPJ.
- Suivre divers cours et/ou formation.
- Collaborer avec les coordinatrices du réseau AJENOL.
- Etre en contact régulier avec la Municipale responsable de l'accueil de l'enfance.
- Effectuer les relevés statistiques des placements pour le SCRIS et les 5 communes.

VI – 1.2.4 – Observations

Une information sur la structure d'accueil familial de jour est publiée régulièrement dans le journal local *le Crieur* à Cheseaux et dans les journaux locaux de Bournens, Boussens et Sullens, ainsi que sur les sites : www.cheseaux.ch, www.bournens.ch, www.boussens.ch et www.sullens.ch

VI – 1.3 – Accueil collectif de jour préscolaire (Garderie)

Cet accueil est géré par le biais de l'association La Galipette.

VI - 1.3.1- Autorisation du SPJ

La Galipette dispose d'une autorisation pour l'accueil à la journée de 20 enfants à partir de 30 mois jusqu'à l'entrée au cycle initial.

VI - 1.3.2 - Gestion

La commune de Cheseaux est représentée au comité de l'association par la municipale en charge des affaires sociales et par M. Alberto Fernandez, conseiller communal.

La directrice, Mme Katia Golay, participe aux séances de Comité avec voix consultative.

VI - 1.3.3 - Enfants accueillis

La Galipette accueille environ 60 enfants par semaine.

Concernant les enfants domiciliés dans les autres communes du réseau, la participation de celles-ci aux coûts de fonctionnement de La Galipette est calculée selon des règles communes à l'ensemble du réseau.

VI - 1.3.4 –Equipe éducative

En janvier de l'année 2011, l'équipe éducative de la garderie se composait comme suit :

- une éducatrice-directrice à 100%
- une éducatrice à 90%
- une éducatrice à 50%
- une auxiliaire à 50%
- une stagiaire à 100%
- un apprenti ASE

VI - 1.3.5 – Activités

Le thème choisi pour le premier semestre 2011 a été la forêt. Il a guidé les activités proposées aux enfants jusqu'en juillet 2011.

Au mois de juin, plusieurs courses d'écoles ont été proposées toujours en relation avec le thème :

- pique-nique dans la forêt de Cheseaux
- découverte de la fabrication du charbon de bois

Dès mi-août 2011, de nouveaux enfants ont été accueillis à la garderie (après les vacances d'été). Chaque nouvel enfant a bénéficié d'une petite intégration d'une heure (ou plus si besoin) au mois de juin et juillet.

Jusqu'à Noël, les enfants ont appris les petites règles de la garderie et fait connaissance avec l'équipe éducative.

Le thème de l'année 2011-2012 sera le jardin potager.

Au mois de novembre, la garderie a organisé la fête de la courge.

L'année 2011 s'est terminée par la préparation des cadeaux pour les parents et l'apprentissage des chansons et de la poésie de Noël.

VI – 1.4 – Accueil collectif de jour parascolaire (UAPE)

L'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) est gérée par le biais de l'association La Galipette. L'éducatrice responsable, Mme Stéphanie Racciatti, participe aux séances de Comité avec voix consultative.

VI - 1.4.1 - Ouverture

L'UAPE a ouvert ses portes le 22 août 2011 dans une salle provisoire située dans le pavillon scolaire de la Plantaz.

Pour cette première année scolaire d'exploitation, elle a une capacité d'accueil de 12 places dédiées aux enfants fréquentant le CIN1 (1^{ère} année enfantine), les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 18h, hors vacances scolaires.

VI - 1.4.2 - Fréquentation

Il y a 16 enfants inscrits durant la semaine. Ils sont entre 6 et 10 quotidiennement. Les parents ont été rencontrés individuellement dès le mois de juillet pour un entretien de début de fréquentation (faire connaissance, voir les locaux, remplir une feuille d'information personnelle).

VI - 1.4.3 - Equipe éducative

L'équipe éducative se compose de :

- Une éducatrice responsable avec un taux annuel d'activité de 55%
- Une stagiaire à 50%

Elles se rencontrent une heure par semaine pour un entretien de suivi de stage et planifier les différentes activités.

VI - 1.4.4 - Activités

- Choix d'un thème annuel « Tour du monde » afin de parler des différentes nationalités des enfants. Le thème est abordé de manière succincte et ne se veut pas une leçon de géographie. Il est plutôt prétexte à amener différentes activités (quelques mots dans la langue du pays sont appris, activités créatrices, dégustation de produits, etc.).
- Procédure d'engagement pour une nouvelle stagiaire, qui entrera en fonction au début 2012, les années de stage n'étant pas forcément calquées sur l'année scolaire.
- Préparation et organisation de la fête de Noël.

VI – 2 – Commission consultative enfance - jeunesse

Cette commission n'a pas siégé en 2011. Elle sera réactivée au début de l'année 2012, dans une nouvelle composition liée au changement de législature.

Les membres désignés par la Municipalité pour la législature 2011-2016 sont :

Dieperink Jacqueline, Golay Katia, Haslebacher Michel, Humbert Joel, Lerjen Gabrielle, Lob Martine, Marclay Ursula, Rasciatti Stéphanie.

VI - 3 – ARASPE (Association pour la régionalisation de l'action sociale Prilly-Echallens)

Agence communale d'assurances sociales de Cheseaux-Romanel-Jouxens

Les nouveaux statuts de l'ARASPE consacrent l'existence d'une antenne à Cheseaux. A ce titre, Mme Sandrine Robatel assure dans notre commune le traitement des dossiers et accueille les lundi et vendredi les assurés qui souhaitent des renseignements.

Elle assure également depuis le milieu de l'année 2011 le suivi des dossiers des assurés habitant Boussens et Sullens. Elle se déplace également un demi-jour par semaine à Romanel pour seconder sa responsable, Mme Denise Pittet qui, quant à elle, continue d'effectuer une supervision à Cheseaux, à raison d'un après-midi par semaine.

Depuis juillet 2011, Mme Gay Vallotton représente l'agence de Cheseaux-Romanel-Jouxens au comité de l'ARASPE.

VI - 4 – AVASAD (Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile)

En 2011, chaque commune a prévu au budget Fr. 99.45 par habitant, pour les prestations de l'AVASAD.

Le budget de cet organisme cantonal est articulé autour des domaines d'activités suivants :

- 1) le pilotage et les services qui intègrent la mise à disposition de l'équipement et des services informatiques pour les associations/fondation et les centres médico-sociaux qui les composent ;
- 2) la santé scolaire, correspondant aux activités des infirmières scolaires dans les établissements scolaires du canton, à l'exception de la Ville de Lausanne ;
- 3) le financement de l'action des centres médico-sociaux et les projets en lien direct avec l'aide et les soins à domicile. L'organisation de l'aide et des soins à domicile pour notre commune est gérée par l'APROMAD (association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile).

Chapitre VII : Instruction publique



Rapport de la direction

Table des matières

1. Organisation générale
2. Formation et perfectionnement des maîtres
3. Classes primaires
4. Classes secondaires
5. Effectifs
6. Bâtiments scolaires
7. PPLS
8. Orientation professionnelle
9. Bibliothèque scolaire
10. Services médical et dentaire scolaires

Lexique :

DFJ :	Département de la Formation et de la Jeunesse
DGEO :	Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire
CIN :	Cycle initial (classes enfantines)
CYP 1 :	1 ^{er} cycle primaire (1 ^{ère} et 2 ^e années)
CYP 2 :	2 ^e cycle primaire (3 ^e et 4 ^e années)
DES :	Classe de développement
5/6 CYT :	5 ^e et 6 ^e années, cycle de transition
VSO :	Voie secondaire à options
VSG :	Voie secondaire générale
VSF :	Voie secondaire de baccalauréat
ACT – ACM :	Couture + activités manuelles pour les petits
TM :	Travaux manuels
EF :	Economie familiale
EPH :	Education physique
ESS :	Ecoles Secondaires Supérieures
CADEV :	Centrale d'achat de l'Etat de Vaud
EVM :	Ecole Vaudoise en Mutation
AFE :	Animateur de formation d'établissement
MCDI :	Maîtresses de classes de développement itinérantes
HEP :	Haute Ecole pédagogique
PPLS :	Psychologie, Psychomotricité et logopédie scolaire
CRENOL :	Couronne nord-ouest lausannoise



VII - 1 - Organisation générale

VII - 1.1 - Autorités scolaires (législature juillet 2011 – juin 2016)

Bureau de référence de l'établissement primaire et secondaire de la Chamberonne :

Présidence :	Monsieur Roland Valet
Vice-présidence :	Monsieur Pierre Hämmerli
Membres :	
Bournens :	Madame Christine Piot , syndique Madame Janine Zwahlen , municipales des écoles
Boussens :	Madame Stéphanie Borgeaud , syndique Madame Sandra Berset , municipale des écoles
Cheseaux :	Monsieur Louis Savary , syndic Monsieur Pierre Hämmerli , municipal des écoles
Sullens :	Monsieur Christian Séchaud , syndic Monsieur Roland Valet , municipal des écoles
Romanel :	Monsieur Daniel Crot , municipal des écoles (voix consultative)
Directeur de l'établissement :	Monsieur Michel Haslebacher (voix consultative)
Secrétaire :	Madame Maja Pires
Commune Boursière :	Cheseaux

Le Bureau de référence s'est réuni 2 fois en 2011, afin de régler les problèmes financiers liés à la vie de l'établissement.

Le directeur des écoles assiste aux séances du bureau de référence, avec voix consultative, conformément à la loi scolaire et à la convention.

Le 23 novembre 2011, le **conseil d'établissement** a été installé. La première séance aura lieu en 2012.

VII - 1.2 - Organisation scolaire

Le directeur de l'établissement a la responsabilité pédagogique et administrative de toutes les classes sises dans les quatre localités. Ses responsabilités sont définies par la loi scolaire et son règlement d'application.

Le directeur examine avec les autorités scolaires toutes les conséquences découlant de l'augmentation des effectifs et du nombre de classes : ouverture de classes, constructions scolaires en phase de réalisation, constructions futures.

VII - 2 - Formation et perfectionnement des maîtres

Chaque enseignant assure sa formation continue personnellement en s'inscrivant aux cours proposés par la HEP ou en se regroupant afin de proposer une formation négociée.

VII - 3 - Classes primaires

VII - 3.1 - Mutations - départs - congés - remplacements

- Madame Emilie Bucher a terminé ses remplacements. Elle a été engagée à l'établissement de Mon Repos à Lausanne.
- Une nouvelle classe de CYP2/2 a été ouverte au collège du Marais du Billet. Elle est tenue par Mme Corinne Jeannin.
- Une nouvelle classe de CIN a été ouverte à Sullens. Elle est tenue par Madame Johanna Besson.
- Madame Mélanie Wagnières a demandé un congé de maternité ; son remplacement a été assuré par Madame Emilie Bucher.
- Madame Brigitte Pfister, en arrêt maladie, a été remplacée par Madame Marlyse Dieffenbacher et Madame Marlyse Rüedi jusqu'en juillet et par Madame Michèle Grand d'août à décembre 2011.

VII - 3.2 - Informatique

Les classes sont toutes équipées et chaque bâtiment scolaire est raccordé à Internet. Monsieur Mazen El Alaili, responsable, donne les cours de formation nécessaires aux maîtresses pour l'utilisation pédagogique des moyens informatiques et de l'Internet et s'occupe de la maintenance du matériel.

VII - 3.3 - Activités diverses

- ✿ Les courses d'école ;
- ✿ Camps de ski aux Mosses et à Villars pour les CYP 2/2 ;
- ✿ Spectacles divers dans les classes ;
- ✿ Semaine de la lecture ; journée du conte ;
- ✿ La promotion de la santé ;
- ✿ Visite des classes par la brigade scolaire de la gendarmerie

VII - 4 - Classes secondaires

VII - 4.1 - Mutations - départs - congés - remplacements

- Monsieur Daniel Kilmister a terminé le remplacement de Monsieur John Dragani.
- Madame Radica Schmidt a été engagée pour tenir la 2^{ème} classe de 7VSO.
- Monsieur Mader étant toujours partiellement en arrêt maladie, il est remplacé par Madame Isabelle Giangregorio Zinzi.
- Madame Valérie Lévy a demandé un congé de maternité et a démissionné ensuite au 31 décembre 2011. Elle a été remplacée par Madame Aurélie Chambettaz.

VII - 4.2 - Informatique

Toutes les classes sont équipées. Il s'agit dès lors de veiller au renouvellement et à l'harmonisation cantonale des appareils et des systèmes.

Monsieur Mazen El Alaili, anime également les cours de formation pour le corps enseignant secondaire et s'occupe de la gestion générale et de l'entretien du parc informatique scolaire et administratif.

VII - 4.3 - Activités diverses

- ✿ Courses d'école
- ✿ Camps de ski (Morgins – Grimentz)
- ✿ Activités sportives (marche 20 km – joutes – tournois)
- ✿ Voyage d'études 9^{ème} à Copenhague et Oslo
- ✿ Echange scolaire de la 8VSG avec une classe de Thoune
- ✿ Exposition info-métiers
- ✿ Camps d'été des classes de CYT 6 à l'Auberson et Rougemont
- ✿ Animation musicale (chœur)
- ✿ Semaine de la lecture
- ✿ Animation santé : rallye, semaine du goût + activités ponctuelles
- ✿ Actions de prévention : animation santé, Profa, brigade des mineurs et gendarmerie.

VII - 4.4 - Orientation et réorientation

La décision d'orientation est prise en accord avec les parents, sur proposition du conseil de classe.

Décisions d'orientation : VSO : 31 élèves 35 %
 VSG : 32 élèves 36 %
 VSB : 26 élèves 29 %

1 élève a été réorienté de 7^e VSG en 7^e VSB.
3 élèves ont été réorientés de 7^e VSO en 7^e VSG.
1 élève passe de 7^e VSG en 8^e VSO

VII - 4.5 - Certificats d'étude et attestations

La cérémonie des promotions du 1^{er} juillet 2011 a marqué la fin de la scolarité obligatoire pour 61 élèves.

58 élèves obtiennent le certificat d'études des classes secondaires, dont 44 en VSG et 14 en VSO.

VII - 4.6 - Personnel rattaché au service des écoles (primaire et secondaire)

(En collaboration avec les institutions de l'arrondissement scolaire de Prilly)

- × 3 logopédistes
- × 3 psychologues
- × 1 thérapeute en psychomotricité
- × 1 conseillère en orientation
- × 2 personnes chargées des études surveillées
- × 1 infirmière scolaire
- × 2 médiateurs enseignants
- × 1 animateur de santé
- × 2 bibliothécaires
- × 2 secrétaires
- × 1 apprentie employée de commerce

VII - 4.7 - Accueils d'élèves domiciliés hors des 4 communes

L'établissement accueille des élèves de Romanel, Prilly et Jouxens-Mézery. Ces mesures prises sont dictées par un souci d'économie à l'échelon régional (diminution du nombre de classes - équilibrage des effectifs).

Environ trente élèves domiciliés à Vernand sont accueillis dans nos classes (enfantines à 9^e année).

L'écolage dû pour ces élèves est déterminé par convention et représente le coût réel à charge de l'établissement.

VII - 4.8 - Mesures de prévention à l'école

Les mesures de prévention sont poursuivies et renforcées :

- × Passage dans toutes les classes de la brigade de la prévention routière ;
- × Mise en place d'une équipe « projet prévention »
- × Passage des spécialistes de Profa dans les classes ;
- × Passage de la brigade des mineurs dans les classes de 6^e ;
- × Cours de premiers secours;
- × Séances du groupe réseau comprenant infirmière et médecin scolaires, médiateur, psychologue, directeur ;
- × Intervention dans le cadre de l'arrondissement d'une conseillère Ecole-Famille (Madame Anne-Isabelle Hostettler) ;
- × Conférence à l'intention des parents par l'équipe Profa ;
- × Démarches pour entrer dans les deux programmes prioritaires cantonaux.

VII - 5 - Effectifs

VII - 5.1 - Elèves

Statistiques des élèves en âge de scolarité et fréquentant les classes primaires et secondaires de l'établissement de la Chamberonne, pour l'année scolaire 2011-2012, effectif au 1^{er} octobre 2011.

		Cheseaux	Bournens	Boussens	Sullens	Vernand	Autre
CIN 1	72	43	7	11	7	4	
CIN 2	76	44	8	8	15	1	
CYP1/1	74	46	4	13	9	2	
CYP1/2	69	42	7	10	6	4	1
CYP2/1	78	53	2	13	6	3	
CYP2/2	75	43	1	19	10	2	
CYT5	72	35	6	13	11	5	2
CYT6	68	33	2	11	14	2	6
VSO/VSG 7 ^e	68	34	4	8	10	4	8
VSO/VSG 8 ^e	49	16	2	10	6	4	11
VSO/VSG 9 ^e	38	18	3	7	4	1	5

Effectif total **739 élèves**

VII - 5.2 - Prilly 7^e à 9^e divisions

Bournens : 2 élèves
Boussens : 10 élèves
Cheseaux : 60 élèves
Sullens : 14 élèves
Vernand : 2 élèves

VII - 5.3 - Elèves extérieurs à l'établissement et domiciliés à Cheseaux

Ecoles spécialisées officielles: 13 élèves
Ecoles privées : 14 élèves
Autres établissements : 2 élèves

VII - 5.4 - Réussites, échecs et redoublements à la fin du 9^e degré (juillet 2011)

Réussites :	VSG	VSO	Total
Elèves quittant l'établissement	44	14	58
Echecs :			
Elèves quittant l'établissement	0	3	3
Elèves redoublant	0	0	0

VII – 5.5 - Elèves de nationalité étrangère

149 élèves ou 20.16 % de l'effectif.

VII - 6 - Bâtiments scolaires

Bournens

a) Collège communal 2 salles et 1 local PPLS

Boussens

a) Collège communal 5 salles, 1 salle de sport et 1 local d'appui

Sullens

a) Collège communal 4 salles, 1 salle ACM et une salle TM

b) Grande salle 1 salle de sport

Cheseaux

a) Collège du Marais du Billet 10 salles, 1 salle de sport double, 1 salle ACM, locaux PPLS et 1 classe enseignement spécialisé.

b) Collège Derrière la Ville 18 salles, 2 salles de sport, salles spéciales (ACM, TM, dessin, langue, musique, informatique et science), cuisine, bibliothèque, secrétariat et direction.

c) Pavillons de la Plantaz 4 salles.

VII - 7 - Service psychopédagogique intercommunal (PPLS)

Madame Marta Mejia est la responsable PPLS de la CRENOL. Le service poursuit son activité dans le cadre de l'arrondissement. Le travail concernant les élèves est conduit en collaboration avec les directions de l'arrondissement.

VII - 8 - Orientation scolaire et professionnelle

VII - 8.1 - Responsable

Pour l'établissement : Madame Virginie Gueissaz-Enggist dès août 2011
Cheffe du Centre Venoge : Madame Alexandra Petrovitch, Morges

VII - 8.2 - Missions

- × Information
- × Conseil
- × Aide
- × Soutien

VII - 8.3 - Consultants

- × Elèves de 7^e année pour orientation et éventuelle réorientation ;
- × Elèves des classes de 8^e et 9^e secondaires

VII - 9 - Bibliothèque

La bibliothèque scolaire de Cheseaux est une des première bibliothèque a être entrée dans le programme RERO (réseau romand, dont fait partie, entre autre, la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne). Elle effectue désormais des prêts informatisés et non plus manuels à l'aide du logiciel Virtua et dispose d'un catalogue en ligne (<http://dgeo.rero.ch/01>).

VII - 9.1 – Administration

Cette année, la bibliothèque a pu être ouverte un jour de plus qu'en 2010 ; c'est à dire le lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi. Le service de prêt a donc été assuré 9 h 45 par semaine.

La bibliothèque offre à ses usagers un large choix d'ouvrages. A l'heure d'aujourd'hui, un peu plus de 5'000 livres garnissent ses étagères. L'ensemble de ces livres a été catalogué avec l'aide d'une assistante en bibliothèque qui a travaillé quelques mois à Cheseaux afin d'aider à l'informatisation.

Voici la répartition du fonds :

- 1'212 albums
- 1'619 romans
- 80 livres cartonnés
- 1'498 documentaires
- 523 bandes dessinées
- 155 mangas
- 85 livres en langues étrangères

La bibliothèque est également abonnée à 13 revues mensuelles.

VII - 9.2 - Acquisitions

Cette année, la bibliothèque a eu la chance de pouvoir renouveler une grande partie de son fonds. En effet, 3'500 livres obsolètes ou en mauvais état ont été enlevés des rayons et distribués auprès des élèves et des enseignants, et un peu plus de 1'000 nouveaux ouvrages ont été achetés.

Les secteurs « romans pour adolescents » et « mangas » ont été privilégiés, pour la simple raison que les adolescents ayant peu de livres les concernant, avaient tendance à désertier la bibliothèque. Ceux-ci la fréquentent d'ailleurs plus assidûment depuis.

VII - 9.3 - Service de prêt

Depuis la rentrée d'août 2011, le prêt se fait de manière informatisée. Tous les élèves ont reçus une carte de lecteur et s'en servent lorsqu'ils viennent emprunter des livres à la bibliothèque. Ils sont donc tous inscrits d'office. Ces cartes ont attirés certains enfants qui ne venaient pas auparavant.

Depuis fin août, 7'364 ouvrages ont été prêtés. Les prêts se font pour une durée de 4 semaines, avec une possibilité de prolongation.

VII - 9.4 - Animation

En collaboration avec les enseignants, la bibliothèque a reçu 35 classes pour lesquelles elle a organisé une animation en lien avec le livre. Ces animations ont eu un grand succès et un certain nombre d'élèves ne venant pas à la bibliothèque avant, la fréquentent désormais souvent.

De plus, divers autres événements ont été réalisés cette année :

- La nuit de conte : une chasse aux trésors suivie d'un moment de conte a été proposée.
- Les élèves ont pu participer au prix Chronos et au prix Enfantaisie.
- Des expositions de livres ont été mises en place.
- Des caisses de livres sur l'Afrique ont été préparées et distribuées dans les collèges.

VII - 10 - Services médical et dentaire scolaires

VII - 10.1 Service dentaire

Monsieur le Docteur Serge Blair, dentiste scolaire, a examiné tous les enfants des classes primaires et secondaires de Bournens, Boussens, Cheseaux et Sullens, et dressé les rapports mentionnant les soins à donner. Il incombe aux parents de donner suite à cet avis. Nous constatons malheureusement que pour certains enfants, il n'est pas suivi.

Une prophylaxiste visite toutes les classes du cycle initial pour dispenser des cours de prophylaxie dentaire.

VII - 10.2 Service médical

VII - 10.2.1 Médecin

Le Docteur E. Fiorini a fait dans nos classes les contrôles et vaccinations habituels. Il a participé à la préparation des mesures propres à la prévention de la santé dans les écoles et suivi ces actions.

VII - 10.2.2 Infirmière

L'infirmière scolaire, Madame Monique Bonvin Hafen, a établi une permanence pour les élèves, permanence largement fréquentée.

Elle a eu des entretiens avec tous les parents d'élèves du deuxième cycle initial.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter le rapport de gestion 2011, tel que présenté,

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- Vu le préavis municipal N° 17/2012 du 23 avril 2012
- Vu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'adopter le rapport de gestion 2011

DECHARGE

la commission de gestion de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 23 avril 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

L. SAVARY

P. KURZEN